



LETTRES  
HISTORIQUES;

Contenant ce qui se passe de plus  
important en

EUROPE;

*Et les Réflexions nécessaires  
sur ce sujet.*

Mois de Novembre, 1701.



A LA HAYE,  
Chez ADRIAN MOETJENS,  
Marchand Libraire près la Cour, à la  
Librairie Française.

---

M, DCCI.

LETTRES

HISTORIQUES;

Contenant ce qui se passe de plus  
important en

EUROPE;

Et les Réflexions nécessaires  
sur ce sujet.

Mis de Novembre, 1701.



A LA HAYE,  
Chez ADRIAN MOETIENS  
Marchand Libraire près la Cour, à la  
Librairie française.

M. DCC.

493

LETTRES  
HISTORIQUES;

Contenant ce qui se passe de plus  
important en Europe;

Et les Réflexions nécessaires sur  
ce sujet.

Mois de Novembre, 1701.

LETTRE I.

Affaires d'Italie.

Naples.

MONSIEUR.

**L** est rare qu'un bruit  
généralement répandu  
qu'on que faux en effet,  
n'ait pas quelque fon-  
dement véritable. On  
avoit ci-devant publié deux ou trois

Y 2 fois,

fois, qu'il s'étoit formé un grand parti dans le Royaume de Naples en faveur de l'Empereur, que ce parti avoit pris les armes contre le Gouvernement présent, & qu'il avoit proclamé l'Archiduc pour Roi. Cela n'étoit pas entierement vrai pour lors, mais il l'a été dans la suite, & comme l'importance de cette affaire influa sur tout le reste de l'Italie, il me semble qu'il est nécessaire de vous en entretenir tout d'abord. N'attendez pourtant pas que je vous en fasse la Relation, c'est un soin dont je suis bien aise de me dispenser, & duquel sans doute vous me dispenserez vous même facilement, quand vous aurez veu les deux lettres que j'ai à vous communiquer là-dessus, & qui contiennent en esset, le détail le plus exact & le moins suspect que j'aye encore veu. Je vous dirai seulement par forme de préambule, que bien qu'après la mort du Roi Charles II. le Duc de Medina Cœli, en conformité du Testament, eût reconnu Philippe V. pour son Roi & Seigneur, & l'eût fait reconnoître pour tel par tout le Royaume de Naples, cette reconnoissance ne s'étoit pourtant pas faite du plein gré de toute la Nation.

Il y avoit un grand nombre de personnes qui ne l'approuvoient point, & qui même souhaitoient l'Archiduc Charles pour Maître, avec autant de passion que les autres en marquoient pour le Roi Philippe. Je sçai que quelques Relations ont logé ces personnes là parmi la Canaille, & la lie du peuple, mais abusivement. Il y en avoit de toutes sortes, des Princes, des Marquis, des Comtes, des Gentilshommes, des Ecclesiastiques, des Bourgeois, des Soldats, des Artisans; en un mot des gens de tout Etat & de tout Caractère. L'Empereur informé de leur zèle pour leur service, leur en sceut bon gré, & trouva à propos de les y entretenir. Pour cet effet il donna ses instructions au Prince della Machia le principal d'entr'eux, & au Baron de Chaffinet Franc-Comtois de Nation & néveu du feu Baron de l'Isola, si celebre par ses écrits & ses Negociations pour la Maison d'Autriche. Sa Majesté Imperiale assigna aussi de certains appointemens à ceux qui voulurent bien s'engager d'agir pour son service lors qu'il en seroit tems, mais jusques à present on ne sçait point au vrai comment tout cela s'est fait, ni de quelle manière le

dessein qui vient déclater a été conduit. La raison de cela est, que les seuls Imperiaux pourroient en éclaircir le public, & que ce sont eux justement qui ont le plus grand intérêt à ne le pas faire. Suivant cela Monsieur vous voyez bien que tout ce que l'on a pu sçavoir jusqu'ici de cette affaire n'a été que par le moyen des Espagnols ou des François. J'avoüe au moins, que je n'en ai encore pu rien apprendre du côté des Imperiaux, & pour faire courir, voici les meilleures nouvelles qui me soient tombées entre les mains sur ce sujet. Je n'y changerai rien.

*Lettre écrite de Naples le 27. Septembre 1701.*

Je ne doute pas, Monsieur, que vous n'ayez été fort alarmé de la cruelle entreprise des Allemands sur le Royaume de Naples, & que vous n'ayez aussi une grande curiosité d'en savoir les particularitez, que je vous dirai en moins de mots qu'il me sera possible. Vous saurez que Jeudi 22. du courant à 10. heures du soir, une personne que l'on ne veut point nommer, suborné par le Prince de Macchia Chef de la Rebellion, crut trouver dans la personne de Dom Nico-

las

las Sarfanne, Maître des Pages de son Excellence le Viceroy, quelque lumiere pour faciliter sa malheureuse entreprise, & lui confia que ce soir-là même l'on avoit manqué de tuer S. E. pour n'être pas sorti à son ordinaire, & celui qui devoit faire le detestable coup étoit un de ses Cochers qui l'attendoit long-tems à la place du Château; que sur la minuit le Prince de Macchia devoit entrer dans le Château neuf avec un nombre de Troupes par le moyen des sentinelles avec lesquelles il étoit d'accord, qu'après cela l'on devoit canonner & brûler le Palais. Ledit Dom Nicolas Sarfanne ne perdit point de tems & informa d'abord le Viceroy du fait, qui envoya observer la contenance de ces Traîtres, qui se voyant découverts se précipiterent dans les fosses, lesquels ne laisserent pourtant d'être arrêtés: Ce coup manqué n'empêcha pas le Prince de Macchia de pousser sa pointe. Il se fit voir le Vendredy matin à la tête de plus de 6. à 7000. canailles crians par les rues *Vive l'Empereur.* Ces gens furent suivis en peu d'heures de plus de 20000. hommes qui s'emparent de la Vicairie, ouvrirent les portes des prisons, & ruinerent entierement & en moins de 4. heures ce vaste Tribunal autrefois Palais de la Reine Jeanne. Ils brûlerent toutes les Archives, Procès, Livres, Institutions, & generalement

Y 4

tout

tout ce qui s'y trouva. De là ils allèrent chez le Fiscal, où ils en firent de même, & firent ouvrir toutes les prisons de la ville jusqu'à celle de S. Jaques voisin du Palais, où ils brûlerent aussi tout ce qui se rencontra. Son Excellence voyant les affaires si mal disposées se retira dans le Château avec toute la Noblesse, où il fut résolu que tous les Princes, ou une bonne partie devoient aller par la ville suivis du Prince de Montefarchio, précédé d'une Compagnie de Cavalerie & de deux Compagnies d'Espagnols qui devoient être à la queue, & que l'on crierait unanimement, *Vive Philippes Cinq*, ce qui fut exécuté dans le même ordre, & avec bon succès, puis que les mêmes Napolitains crièrent comme nous, ce qui étoit bien contraire à ce qu'ils avoient fait le matin. Mais pendant que l'on tenoit conseil pour cette affaire, le Prince de Macchia se rendit maître de Sainte Claire, Eglise où il y a une très forte Tour, & de toutes ses avenues, de Saint Laurent lieu où s'assemble le Corps de Ville, & de tout le quartier, mit des arquebuziers sur les toits des maisons, & se fortifia en brave soldat accompagné du Duc de Telesin, de Dom Pepo Capeccio, de Dom Carlo di Sangro, du Baron de Chassignet Secrétaire de l'Empereur, qui est Franc-Comtois, des deux Fils du Prince Cuffano, & de quelques autres

Napolitains de peu de rémarque, ce qui fit que dans la nuit suivante l'on tint conseil sur conseil, & je vous assure que nous fûmes bien embarrassés. Enfin il fut résolu que toute la Noblesse du Royaume qui se trouvoit à Naples devoit s'unir en une Compagnie à pied & à cheval, le Prince de Castellan à la tête, trois Compagnies d'Espagnols militaires de la ville, deux Compagnies d'Espagnols des Galeres de Sicile qui étoient retournez de Ville Franche, quelques particuliers du pays mais fort peu, & notre petite Escadron de François au nombre de 35. hommes, qui auroit été de plus de 100. s'il s'étoit trouvé des armes, avec deux gros canons. Mr. le Duc di Popoli commandoit comme General d'Artillerie, & Mr. le Prince de Montefarchio comme General de tout le Corps. Notre petite Armée partit donc du Palais Samedi 24. dudit mois avec aussi deux Compagnies de Cavalerie, de 50. hommes chacune, & fûmes droit à la porte du St. Esprit, où le gros resta dans la place de ladite porte. Notre Avant-garde força les Rebelles qui s'étoient emparez de quelques maisons au dehors la Porte Sicile, voisine du Monastere de la Sapience, peu distant de la porte du St. Esprit, les fit denicher, & fit plusieurs prisonniers. De là nous reprîmes le chemin de la Charité, nous repassâmes sous la porte du St. Esprit, &

fîmes jusqu'à la place du Jesus neuf, d'où l'on commença à faire jouer le Canon dans la Tour de Sainte Claire, mais avec peu de succès, à cause que les murailles sont d'une épaisseur surprenante. Ils firent plusieurs décharges de mousqueteries, qui ne nous incommoderent nullement pour venir de trop haut. Enfin le Duc di Popoli nous fit l'honneur de nous commander, d'aller escalader par les murailles du Monastere, ce que nous fîmes au nombre de 19. François par le Jardin du Marquis de la Terza, nous entrâmes dans le Monastere, & après nous être rendus maîtres de la Tour, nous ouvrimus la grande porte de la Cour qui étoit bien barricadée, & sortîmes victorieux devant nôtre petite Armée. Le Duc di Popoli y fit entrer une Compagnie d'Espagnols de Garnison. De là nous retournâmes par la porte du Saint Esprit, & poursuivîmes par St. Jérôme de Carbonari & par derrier l'Evêché jusqu'au Palais de Lavelins où nous arrivâmes sans difficulté prenant souvent des Rebelles fuyards, mais il falut rester là étant le quartier opposé à la tour de Saint Laurent, où nos Rebelles s'étoient emparez des avenues, & il fallut escarmoucher deux heures entieres avant que de pouvoir faire jouer le Canon. Enfin les nôtres gagnèrent ce poste, & on se mit à canonner la Tour. Cependant le Duc di

Popo-

Popoli nous envoya un Officier, qui nous dit de venir en toute diligence recevoir ses ordres, lesquels furent d'aller forcer l'Ennemi par derriere l'*Aqua fresca* de St. Paul, ce que nous fîmes resoluement, & nous réussit fort bien. De-là après avoir chassé l'Ennemi & nous être rendus maîtres de leurs petites fortifications, nous allâmes escarmoucher à St. Laurent, où nous fîmes soutenus par les Espagnols; mais au bout d'une demi heure le Fils du Duc de Magnano se détacha du Corps de la Noblesse & vint à toute bride l'épée à la main en disant, mes enfans, rompons cette porte, ce que nous fîmes avec encore plus de courage que nous n'avions fait les autres actions. Nous entrâmes donc les premiers dans St. Laurent, & y fîmes plus de 20. prisonniers, entre autres Dom Carlo di Sangro qui ne s'étoit pû sauver par la porte de derriere à cause de quelques indispositions. On mit en ce poste quelques Espagnols, après quoi le Prince de Montefarchia fit visiter une maison contiguë à St. Laurent qui étoit bien bricadée, dans laquelle nous trouvâmes 7. rebelles dans la cave, ensuite nôtre petite Armée retourna en ordre jusques devant le Palais. Ce que vous trouverez de miraculeux, c'est que dans tout ce combat nous n'avons perdu en tout que 3. personnes & 4. ou 6. de blesez. Le Prince de Macchia s'est sauvé

Y 6

avec

avec 20. personnes. Le Duc de Telefi s'est fauvé seul. Dimanche l'on trouva dans St. Laurent le Baron de Chassignet Secrétaire de l'Empereur qui s'étoit fauvé dans un Poulalié; l'on assure que Macchia est assiéé à Montefusco & blessé à la jambe. & que pour le seur on l'aura mort ou vif; l'on dit aussi que Telefi est à Beneventé, & qu'on espere de le prendre; l'on me vient d'assurer que Dom Militia Caraffa, qui s'étoit retiré dans St. Paul, a été pris. Enfin, Monsieur, ce qu'il y a de plus remarquable, c'est que Dieu s'est montré visiblement nôtre protecteur. Dimanche après dîné M. le Cardinal Cantelmy nôtre Archevêque fit une Procession où l'on porta tous les corps saints de l'Evêché, & le sang de St. Genaro; où Son Excellence assista & toute la Noblesse pour rendre grâces à Dieu d'une si prompte délivrance de nos Ennemis. Je finis vous assurant que je ne vous dis rien ici que de vrai, & cela pour m'être trouvé dans toutes les actions, vous priant de rendre grâces à Dieu avec nous, de ce qu'il a bien voulu miraculeusement que je sois encore, Monsieur, vôtre très-humble, &c.

Cette lettre Monsieur, contient comme vous voyez des circonstances bien curieuses, mais celle-ci ne mérite pas moins vôtre attention. Elle a été écrite par la même personne.

*Au-*

*Autre lettre écrite à Naples le 3. Octobre 1701.*

**D**Epuis ma dernière je vous dirai, Monsieur, ce qui s'est passé ici Jeudi jour de St. Michel il arriva au Viceroy un Courier du Pape qui d'abord fut arrêté & conduit au Château neuf, mais il n'y resta qu'environ une heure, & puis il fut rendu au Nonce qui le mit en liberté le même soir. Personne n'a jamais pu découvrir le pourquoi. L'on remarqua pourtant que ce même jour là 29. du passé l'on tira des basses fosses les plus affreuses du Château neuf; le Theatin qui avoit été arrêté trois jours avant la découverte de l'entreprise de l'Empereur dans le Monastere de Sainte Marie des Anges, & l'on mit en sa place le Baron de Chassignet, qui jusqu'à ce jour-là avoit été au large. Ce Religieux fut conduit dans les prisons de l'Evêché, & l'on n'en parle plus. Il est bien vrai que pour le peu de jours qu'il fut dans ce Cachot toutes les dents & les cheveux lui tomberent; jugez ce qui aura été du Baron de Chassignet qui y a resté quatre jours. C'est un trou plus profond que tous les autres. On y descend les criminels avec des cordes, ils ne peuvent rester que debout; on l'a enfin mis dans un autre lieu moins affreux, après qu'il a confessé ce

Y 7

qu'on

qu'on a pu tirer de lui. Le Vendredi suivant 30 du passé à 4. heures après midi l'on mit la tête du perfide D. Pepo Capuccio dans une cage de fer attachée à un des Bastions du Château neuf, qui fut apportée de Montefusco cinq lieues loin de Naples, avec trois autres dont je ne vous dis point les noms pour n'être pas gens de marque. Ces trois-là furent attachés le Samedi suivant premier d'Octobre, savoir un à la Tour de Sainte Claire, un autre à St. Laurent, & l'autre à la Vicairie; Dimanche une bande d'Archers amenèrent plusieurs Rebelles qu'ils arrêterent fuyans du côté de Salerne, parmi lesquels étoit le bâtard de Dom Militia Caraffa, celui de feu Dom Francesco Aquaviva Marquis de Frebusse, & le fameux Capitaine Olivo homme de méchante vie & capable de toute entreprise, autrefois Capitaine d'Archers. Hier matin l'on dressa un échafaut devant la grande porte du Château neuf, sur lequel à une heure après midi on y coupa la tête à Dom Carlo di Sangro frere du Marquis di Santo Lacti neveu du Prince de St. Severe, qui fut celui que nous primes dans St. Laurent, & à quatre heures & demie on executa quatre autres personnes. Le premier fut le fils du Sergent de la Garnison du Château neuf, le second fut le parricide Cocher Nicolo. le troisième le fameux Nicolo Alimenti Maître d'ar-

d'armes & homme capable de tout, qui depuis le premier de May recevoit de l'Empereur trente écus le mois, & avoit le soin de payer ceux qu'il enrolloit au service de S. M. I. & le dernier fut un Archer du Nonce. Tous quatre sortirent du Château couchez sur chacun une planche & trainez par deux bœufs jusqu'au gibet planté dans la place du Château, où ils furent pendus & y sont restez jusques à cejourd'hui deux heures de nuit. Ce qu'il y a de remarquable dans ceci c'est de voir des executions si terribles à la vûe d'un peuple enragé & tumultueux sans qu'il se soit rien passé de fâcheux. Il est bien vrai que dans tout ce tems-là les Canons étoient chargez à cartouches & braquez sur le peuple, & les murailles du Château bordées d'une grande quantité de soldats Espagnols, qui avoient tous leurs mousquets sur la fourchette & la mèche allumée. Voila, Monsieur, ce qui s'est passé jusqu'à aujourd'hui de plus remarquable; l'on dit bien des choses sur les fuyards, mais il n'y a rien de certain; l'on nous avoit fait entendre que le Prince de Macchia ne pouvoit pas échapper, qu'il étoit dans le bois de Montefusco, où il avoit trouvé un Prêtre auquel il s'étoit confessé, qu'il y avoit quatre jours qu'il n'avoit bû, mangé, ni dormi; qu'il étoit sans justaucorps & sans souliers, & les pieds terriblement

enfez. Cependant il y a cinq à six jours que cela se dit & il ne se trouve point, on assura la semaine passée qu'il s'étoit jeté dans un précipice de Montefusco, on y descendit des gens avec des cordes, & on y trouva effectivement un homme mort qui avoit tout le crâne rompu, & qui fut reconnu par les lettres qu'il avoit dans sa poche, pour avoir été Capitaine de Chevaux à Milan. Je n'ai jamais pu savoir son nom, on assure aussi que le Duc Telefi est à Benevente avec D. Militia Caraffa, que je vous avois marqué par ma précédente être pris; mais cela ne s'est pas trouvé véritable: l'on dit aussi qu'ils sont investis. Les Galeres du Duc de Turin arriverent la semaine passée dans ce Port & en partirent d'abord pour Gaëtte, quel'on disoit que le Prince de Caserte avoit voulu surprendre avec un gros de ses gens, & qu'il avoit même tenté une intelligence avec D. Gaspard Fores Gouverneur de la Forteresse; mais il n'a pu réussir pour être un homme de bien & premiere créature de Philippes V. que Dieu nous conserve. On assure aussi que D. Emanuel de Silvie General des Galeres de Sicile croise de ce côté-là, & qu'il a pris une Tartane chargée de bled & d'armes, & 15. Felouques pleines d'Archers & Paysans que le Prince de Caserte envoyoit pour fortifier les Rebelles. Je suis, Monsieur, &c.

La

La Gazette de Paris du 22. Octobre, raconte la chose un peu differemment de ce que vous venez de voir, & ajoute que le Prince de Chiusano fut tellement irrité de la mauvaise conduite de D. Malicia Caraffa son frere & de D. Tiberio son fils, qu'après avoir exposé en public le Portrait du Roi Philippe V. il brula devant, le portrait de D. Tiberio & obligea ses deux autres fils de jurer qu'ils le poursuivroient jusques à la mort. D'un autre côté on écrit que le Viceroy a promis 8000. écus à qui livrera le Prince della Machia vif, & 6000. à qui apotera sa tête, 20. mille pour le Duc de Sermonetta vif, & 10. mille pour sa tête. On dit aussi que peu de jours après l'exécution de D. Carlo di Sangro, on afficha pendant la nuit aux portes du Palais nommé *Il Quarto* où demeure le Viceroy, une Pasquinade conceüe en ces termes *Il terzo verra ad abitar il Quarto, per Scaciar ne il Quinto.* Faisant allusion au nom de l'Archiduc qui s'appelle Charles, & qui auroit été le troisieme du nom, s'il avoit été Roi d'Espagne. Au reste je ne dois pas oublier de vous dire que le projet des Impériaux pour s'emparer du Royaume de Na-

Naples comprenoit aussi la Sicile, & quemême il a été fait à Messine quelques tentatives pour le faire réüssir, mais avec aussi peu de succes qu'à Naples, & beaucoup moins de danger pour les Espagnols, puis que personne n'a remüé, & que ceux qui ont voulu se declarer pour S. M. Imperiale ont été arrêtez d'abord sans aucune opposition. Quelques avis néanmoins portent que le Consul de France a perdu la vie en cette occasion. Il y en a d'autres qui disent qu'à Naples, le sang de Saint Janvier se coagula, & se liquesia à diverses reprises dans le tems du trouble, & toutes les lettres en general, attribuent la dissipation du parti Imperial à un effet miraculeux. Pour moi qui ne crois pas legerement aux miracles, je ne scaurois m'empêcher d'admirer au moins, qu'un Projet formé il y a plus de six mois, & confié peu à peu à un si grand nombre de personnes, n'ait été découvert qu'au tems de l'exécution. J'admire encore la confiance des Espagnols qui laissent un Royaume entier, & un Peuple notoirement mal affectionné, sur sa bonne foi, sans autre milice que deux Compagnies de Cavalerie, & une Compagnie d'In-

fant-e-

fanterie, car pour ce qui est des deux Compagnies des Galeres de Sicile, elles ne se trouverent là que par cas fortuit. J'admire la Politique du Conseil Imperial, qui ayant dessein de se rendre maître en Italie des Royaumes de Naples & Sicile, & du Duché de Milan, a negligé de prendre ses mesures à tems pour s'en emparer aussi-tôt après la mort du Roi Charles II. comme il lui auroit été facile de faire, si au lieu d'y envoyer le Comte de Castel Barco un papier à la main, il y avoit envoyé dès lors le Prince Eugene avec sa nombreuse suite, ou du moins à la tête de 20000. hommes. Mais je ne m'aperçois pas que je fors des bornes que je me suis prescrites. Toutes ces reflexions là ne plairont qu'à peu de gens, & aparemment ne profiteront à personne. Il vaut donc mieux les supprimer comme j'ai accoutumé de faire.

A ce moment je reçois des lettres de Naples du 11. Octobre. Elles portent que le Prince de la Riccia, l'un des principaux Chefs de l'entreprise, a été fait dans une Eglise auprès de Sora, dans l'Etat Ecclesiastique, par des soldats que le Vice-Roi avoit envoyés à sa poursuite, & qu'il a été amené à

Na-

Naples; Que le Marquis Garafolo a pareillement poursuivi d'autres fugitifs; jusques dans l'Evêché de Veroli qui est aussi dépendant de l'Etat Ecclesiastique, & que le Prince de Sarno, fils du Prince Ottajano, Regent de la Vicairie, s'est mis en marche avec quelque Milice du côté de *Monte Vergine*, pour chercher le Prince de la Macchia, le Duc de Tellese, & les deux Carrassa, que l'on dit y être retirés. Que cependant le Peuple paroit toujours inquiet & mécontent, & que le Vice-Roi craignant quelque entreprisé sur sa personne, se tient renfermé dans sa chambre, & oblige tous ceux qui veulent le voir & lui parler, à se laisser defarmer, & fouiller, pour voir s'ils n'ont point des pistolets cachez sous leurs habits. On attend 500. Cavaliers du Camp des Alliez à Vrago, & peu après un Corps de quatre mille hommes pour contenir les habitans dans leur devoir.

*A ce moment on a vu à Naples un grand nombre de Nobles qui étoient allés à Rome, pour le Prince de Sarno, l'un des principaux chefs de l'insurrection.*

II. Je suis persuadé qu'à l'heure qu'il est, vous êtes dans l'impatience de sçavoir de quel oeil le Pape a regardé l'entreprise des Imperiaux dans le Royaume

yaume de Naples. Souverain comme il est de ce Royaume, & seul en Droit d'en donner l'Investiture, vous jugez bien qu'il n'a pu voir avec plaisir, que l'on ait voulu prévenir sa Decision.

Les nouvelles de France disent même bien davantage. Elles assurent que dès que sa Sainteté fut informée de ce qui étoit arrivé à Naples, elle écrivit au Cardinal Cantelmi Archevêque; Que si jusques alors elle n'avoit point donné au Roi Philippe V. l'Investiture de ce Royaume, ce n'est pas qu'elle ne le reconnoisse pour Roi legitime d'Espagne, de Sicile, & de Naples, mais par d'autres raisons particulieres: Qu'ayant appris que la revolte avoit eu pour pretexte le défaut d'Investiture elle vouloit bien que tout le monde sçeut, & lui ordonnoit même de prêcher, & faire prêcher, que c'étoit un vain pretexte, & qu'il y avoit peché mortel de tremper en de telles revoltes contre son legitime Souverain; Qu'elle lui ordonnoit de plus de faire incessamment le procès à tous les Religieux, & autres Ecclesiastiques qui ont eu part à la conjuration; Que de son côté elle feroit arrêter tous les Revoltez qui viendroient à se refugier dans l'Etat Ecclesiastique, même dans

les Eglises, & qu'elle les remettrait entre les mains du Vice-Roi pour en faire justice. Ces nouvelles ajoutent que le St. Pere ayant resolu d'investir le Roi Philippe V. a envoyé la minute de l'Acte de l'Investiture à sa Majesté Très Chrétienne, afin qu'elle l'examinât, & y changeât ce qu'elle y trouveroit à changer. Mais je vous assure Monsieur que nous ne croyons point tout cela ici; La sagesse du Pape est trop grande pour lui permettre de faire des démarches si contraires à ses interêts, & à ceux du St. Siege, & s'il avoit eu dessein de soumettre son Droit d'Investiture à l'examen du Roi de France, il n'auroit pas été nécessaire qu'il eut établi une Congregation pour travailler sur cette affaire. Pour moi je comprends bien, que puisque sa Sainteté a trouvé bon de laisser les choses *in statu Quo* dans le Royaume de Naples, jusques au tems de la Décision & Investiture finale, elle aura pû par consequent desapprouver & même condamner le zelle de ceux qui pour faire service à l'Empereur ont employés les voyes de fait, mais je ne comprends pas que sa Sainteté, équitable comme elle est, voulut regler le Droit, par la possession, joint qu'au fond,

fond, & à tout bien considerer, les serviteurs de sa Majesté Imperiale n'ont entrepris de faire en cette rencontre, que ce que les serviteurs de sa Majesté Catholique, firent réellement il y a quelque tems. Je pourrois bien dire des choses là dessus; mais les differends égards que j'ay toujours devant les yeux lors que j'écris quelque chose m'en empêchent, ainsi je vais passer à la simple Relation.

Le Duc Gaëtan, Prince de Cazerete, de Sarmoneta, & de Cisterne, est un des plus zelez Serviteurs de l'Empereur. Le Pape eut avis qu'il levoit du monde en ses Etats & même dans Rome, & le fit appeller le Jeudi 22. Septembre qui étoit le propre jour destiné à l'entreprise de Naples. Sa Sainteté lui demanda ce qu'il prétendoit faire des gens qu'il avoit levez, & il répondit qu'il n'avoit levé que cent cinquante Soldats, & qu'il les destinoit pour la garde de ses Etats, suivant la teneur de ses privileges accordez par les Papes, mais sa Sainteté ne fut pas satisfaite de cette réponse, & lui défendit de sortir de Rome sur peine d'une amende de cinquante mille écus. Cela n'empêcha pourtant pas qu'il n'en partit le

Same-

Samedi suivant, après avoir écrit un Billet au Saint Pere, pour le supplier de ne trouver pas mauvais qu'il allât mettre à couvert ses Etats, en égard au tumulte arrivé à Naples. On l'accuse de plus d'avoir ordonné à ses gens d'empêcher le passage à toutes sortes de Couriers, horsmis ceux de l'Ambassade Imperiale, & d'avoir même obligé un Courier de sa Sainteté à retourner en arriere. Quoi qu'il en soit, sa Sainteté parut fort irritée de la desobéissance du Duc, & ordonna que l'on instruisit son procès. Là dessus, Don Michel Angelo, fils unique du Duc vint à Rome solliciter pour son Pere, & comme sa Sainteté a depuis envoyé une Compagnie de Cuirassiers dans la Principauté de Sermoneta pour y tenir garnison, & que même l'on parle de confisquer tous les biens du Duc, les deux Cardinaux Barberins s'employent avec le Prince de Palestrine pour fléchir sa Sainteté, & lui faire connoître en tout cas que D. Michel Angelo n'ayant point eu de part à la desobéissance de son Pere, ne doit pas aussi en porter la peine. Or on prétend que par le Testament du défunt Duc Philippe son Ayeul, & par une Donation faite il y a déjà quel-

quelque tems par le Duc Gaëtan, tous les biens de la Maison paternelle se trouvent substitués à ce jeune Prince; outre qu'il peut légitimement prétendre ceux qui lui viennent du Chef de sa mere sœur du Prince de Palestrine. Mais on croit qu'il ne sera point nécessaire d'en venir à toutes ces discussions, & que sa Sainteté en usera benignement envers le Duc. Quoi qu'il en soit il ne s'agit nullement à son égard de l'affaire de Naples, mais seulement de sa desobéissance envers le St. Pere, & d'une Contravention aux Bulles des précédents Papes, qui défendent très-severement les levées de Troupes aux Romains. Quand au reste, sa Sainteté est si éloignée de vouloir prendre fait & cause pour le Roi d'Espagne dans la susdite affaire de Naples, qu'elle a témoigné beaucoup de mécontentement de ce que les personnes commises à la poursuite des fugitifs, ont eu la hardiesse d'exercer leur commission jusques dans l'Etat Ecclesiastique. Elle a même fait davantage, car ayant appris que le Prince de la Riccia avoit été arrêté par les Espagnols dans une Eglise aux environs de Sora, ainsi que j'ai eu l'hon-

neur de vous dire, elle fit aussi-tôt assembler une Congregation touchant les immunités de l'Eglise, dans laquelle il fut déclaré que ceux qui avoient commis cette action avoient encouru les peines portées par la Bulle *in Cæna Domini*, & deux jours après sa Sainteté expédia un Courier à Monsieur Cafoni son Nonce à Naples, avec ordre de demander au Viceroy qu'il renvoye au plutôt le Prince de la Riccia dans la même Eglise d'où il a été tiré. Le St. Pere a aussi approuvé les Censures Ecclesiastiques dont le Vice-Regent de Veroli, s'est servi, contre le Marquis Garafolo, & en tout cela, la conduite de sa Sainteté est d'autant plus irréprochable que dès le commencement, pour éviter toute brouillerie & tout engagement, elle avoit eu la précaution de faire dire à quelques fugitifs qui s'étoient retirés à Benevent dans une Eglise, qu'ils eussent à en sortir dans six heures, faute de quoi ils seroient arrêtés, & qu'en effet, le Cardinal Orsini Archevêque du lieu, fit prendre prisonnier le Prince de Castelluccio de la Maison de Spinnelli, qui avoit négligé de profiter de cet avis.

Tou-

Touchant les Quartiers d'Hiver sa Sainteté a déclaré de nouveau aux Ministres Imperiaux, François, & Espagnols, qu'elle étoit résolue à n'en donner ni aux uns ni aux autres, & que pour rien du monde elle ne se départiroit de la Neutralité qu'elle a embrassée. Cependant comme il faut de nécessité que les Troupes Imperiales hivernent quelque part, on est dans l'impatience de sçavoir quelle fin prendra cette affaire. En attendant que nous en soyons informés, & que je puisse vous dire, ce qui sera arrivé là-dessus, il faut que je vous entretienne d'un Consistoire à demi publié que sa Sainteté tint le Lundi 3. Octobre, au sujet de la mort du Roi Jaques. Sa Sainteté, y communiqua deux lettres, l'une de la Reine Marie, l'autre du Prince de Galles, par lesquelles la mort de ce Roi lui étoit notifiée, avec le prétendu avènement du jeune Prince ou prétendu Prince, à la dignité Royale d'Angleterre. Sur quoi sa Sainteté fit le discours suivant, que je vous donne en langue originale, afin que la traduction n'y gâte rien.

Z 2

VENE-

## VENERABILES FRATRES.

**A**cerbissimum, ac verè luctuosum clar. mem. Jacobi Magna Britannie Regis obitum, quem sine maximo cordis nostri mœrore audire non potuimus, suspiria inter & lacrymas vobis nunciamus, nec sanè ullum nobis dubium esse potest, quin animos aequè vestros ingenti dolore affecerit hæc Christianæ Reipublicæ jactura, quam in amisso verè Catholico Principe, verè Ecclesie filio, verè fidei defensore impensissimè deflemus. Verum quia juxta monitum Apostolici contristari de dormientibus non debemus, sicut & ceteri, qui spem non habent: jubet præclara defuncti Regis pietas, quam nulla unquam atas delebit, nulla sua posteritatis extinguet oblivio: jubet heroicus illius rerum omnium humanarum pro Religione contemptus, quippe cui Rex optimus Patriam, opes, Regnum, & vitam ipsam posthabere non dubitavit: jubet demum mors ab eo piissimo, ac constanti animo obita, justè nos sperare debere Religiosissimum Principem a D. O. M. sicut dum viveret tanquam aurum in fornace probatum, ita post mortem, quasi holocausti hostiam, acceptum esse. Nostras nihilominus pro anima Regis de hac

Apo-

Apostolica Sede optimè meriti ad Deum preces, atque suffragia deesse charitatis ratio non patitur; Id privatim hætenus nos ipsi agere non omisimus, & publicis quoque in Pontificio nostro Sacello exequiis Romanorum Pontificum Prædecessorum nostrorum exemplo suo tempore præstituri sumus. Ceterum eximiam, & Regio planè ejus animo dignam charissimi in Christo Filii nostri Ludovici Francorum Regis Christianissimi virtutem hac occasione filere non possumus, qui quemadmodum olim eundem Jacobum Regem à Regno nefariè deturbatum cum Regia Coniuge, & Nato magnificè, & liberalissimè exceperat, ita ei semper omnibus benevolentie, & humanitatis officii usque ad extremum adfuit, & quod illustrius est superstitem illius filium à charissima in Christo Filia nostra Maria Regina ejus Matre in paternarum virtutum emulatione educatum benignè complexus, uti verum Britannici Regni hæredem difficillimo hoc tempore omni prorsus proprii commodi ratione neglecta palam agnovit, eumque in Catholicæ fidei quacunquè demum adveniente fortuna fortiter asserendæ proposito egregiè confirmavit. Qua sane in re cum ipsius Christianissimi Regis zelus, & animi magnitudo mirificè eluceant, & omnium vestrum laudes ei me-

L 3

ritò

rité debentur, quas quidem uberrimè posteri ævum illi reddent, dum præclari facti memoriam recalcere nunquam interirunt. Hæc, est vobis vel ipso rumore publico annuntiantè innovisse jam credimus, nuperximè tamen ad nos per celerem Cursorem à Venerabili Fratre Philippo Antonio Archiepiscopo Athenarum, nostro, & hujus Apostolicæ Sedis apud eundem Christianissimum Regem Nuncio, qui omnia cognovit, & vidit fideliter allata, confestim ex hoc loco referri equum & opportavum duximus ut scribantur in generatione altera. Novumque hinc paternæ nostræ exgæ vos charitatis argumentum accedat, Venerabiles Fratres, quorum fortibus humeris piisque votis impositum, infirmitatis nostræ onus, quod his afflictis, turbidisque temporibus, gravius semper indies expeximur, levatum irè consideramus.

Quelques jours après que ce discours fut prononcé, sa Sainteté écrivit deux Brefs, l'un à la Reine Marie, l'autre au Prince de Galles, & nomma Monsieur Friefchi pour aller en France leur faire compliment de sa part en qualité de Nonçe Extraordinaire, & feliciter le Prince sur sa prétendue Royauté. Cette démarche qui en tout autre Souverain seroit con-

siderée comme une atteinte formelle à la tranquillité publique, ne sera pas comme je croi expliquée de la manière à l'égard du Pape. Il est vraisemblable que si le Prince de Galles n'avoit pas pris le titre de Roi, Sa Sainteté n'auroit pas entrepris de le lui donner, mais la chose étant faite, il ne seroit pas bien à un Souverain Pontife de s'y opposer. Tout le monde convient que le Roi Jaques est mort victime des conseils de la Cour de Rome, aussi bien que des vastes desseins de celle de France: il ne seroit donc pas naturel qu'elle refusât aujourd'hui à celui que ce Roi a bien voulu reconnoître pour son fils, la vaine fumée d'un Titre qui au fonds ne lui servira jamais de rien. De plus il faut considérer, que le Pape, en qualité de Chef visible de la Communion de Rome, est ennemi déclaré & irreconciliable de la Couronne d'Angleterre, & vous sçavez Monsieur qu'entre ennemis déclarez on se fait du pis que l'on peut.

Sa Sainteté a établi une Congregation de douze personnes sçavantes dans les Mathematiques, pour corriger les défauts que l'on suppose être & qui se trouvent en effet dans le Ca-

lendrier Gregorien, & pour recevoir là-dessus les avis qui pourront être envoyez par les autres sçavants de l'Europe. Les Cardinaux Pamphile & Norris font à la tête de cette Congregation, & Monseigneur Bianchini Camerier d'honneur du Pape en est le Secrétaire. Ce même Monseigneur Bianchini est chargé de la construction d'une ligne Meridienne, que sa Sainteté fait faire dans la grande Eglise des Chartreux nommée Ste. Marie des Anges, sur le modèle de celle qui se voit à Boulogne dans l'Eglise de St. Petrone. Cet ouvrage utile & curieux est même déjà fort avancé, tant par les soins de Monseigneur Bianchini, que par ceux de Monsieur Macaldi qui y travaille conjointement avec lui, & qui est neveu de l'Illustre Cassini Auteur de la ligne Meridienne de Boulogne. Comme je ne suis pas Mathematicien, je n'entreprendrai point de vous faire la description de cet ouvrage, je vous dirai seulement que sa Sainteté qui du tems de son Cardinalat, étoit protecteur des Chartreux, & qui d'ailleurs affectionne particulièrement cette Eglise pour y avoir chanté sa premiere Messe, s'y rendit le 6. Octobre jour & fête de

Saint

Saint Bruno, tant pour satisfaire à sa dévotion, que pour benir la premiere pierre de l'Ouvrage dont je viens de vous parler, & la voir poser sous la perpendiculaire du Rayon qui doit servir au Meridien, ce qu'elle fit à l'issüe d'une Messe qu'elle célébra dans la même Eglise.

Voici encore quelques autres nouvelles qui doivent être rangées dans l'article de Rome. Le Pape a écrit un Bref au Roi de Pologne, par lequel il lui fait de grandes plaintes de ce que la Reine son Epouse tarde tant à se convertir, & qu'il souffre même que le Prince son fils soit élevé dans la Religion Protestante. On prétend que Sa Majesté Polonoise avoit promis tout autre chose lors qu'elle parvint à la Couronne de Pologne; mais si cela est on peut dire qu'elle avoit promis plus qu'elle ne pouvoit tenir. La Reine de Pologne n'est pas Princesse à renoncer à sa Religion par complaisance; & à l'égard du Prince, il est à presumer que les Etats de Saxe ne consentiroient pas que l'on se prévalût de son bas âge pour lui faire faire un pas de cette consequence.

Les Plaintes du St. Siège à l'égard de l'exil dans lequel la Cour d'Espagne tient le grand Inquisiteur de ce

Royaume continuent toujours, mais jusq' à present avec aussi peu de succès que les instances des Ministres de France & d'Espagne touchant l'Investiture du Royaume de Naples, laquelle n'avance ni ne recule, malgré ce que les lettres de France en disent. Quoi qu'il en soit, il est constant que faute de cette Investiture, la plûpart des Princes feudataires de la Couronne de Naples, refuserent aux derniers Etats de prêter serment au nouveau Roi. Sur quoi le Duc d'Uceda soit par impatience, soit par ordre, les a tous fait sommer à venir prêter serment entre ses mains.

*Venise.*

III. Les Ministres de France & d'Espagne, continuent leurs instances pour engager la République à prendre parti en faveur des deux Rois leurs Maîtres, & le Comte de Bercka Ambassadeur de Sa Majesté Imperiale en fait de même de son côté. Mais le Senat ne se déclare point, & quoi qu'il tienne de fréquents Conseils, il est comme impossible d'en pénétrer le secret; ni de dire à quoi il se déterminera. Cependant les deux Armées achèvent de desoler le Bressan par le long séjour qu'elles y font, & l'on ne sçait pas comment on pour-

ra

ra se défendre de leur accorder les Quartiers d'Hiver qu'elles demandent. On dit que le Prince Eugene entr'autres propositions a demandé au Senat deux Villes pour en faire des Places d'Armes, & leur a offert en échange au nom de l'Empereur la Ville de Gradiska avec quelques autres sur les frontieres d'Istrie & de Dalmatie pour servir de seureté & d'orage à la République, mais que le Senat s'en est excusé, sous prétexte qu'il vouloit observer une exacte neutralité. On dit aussi que depuis ce tems là, le Prince Eugene s'est réduit à demander le logement pour lui, & pour quelques-uns des siens dans Brescia, & 30000. planches, en les payant, pour batir des Casernes dans son Camp, résolu s'il ne peut faire autrement d'y faire passer l'Hiver à son Infanterie, & de loger sa Cavalerie dans les Gorges du Bergamasque & du Bressan, mais un dessein de cette nature ne se pourroit pas exécuter sans surmonter bien des difficultez. Toutes fois je ne sçai qu'en dire, ne connoissant pas assez la disposition du terrain, ni la facilité que le Prince pourroit trouver, à tirer des environs le fourage & les provisions dont il auroit besoin.

Z. 6

Le

Le Senat a publié deux Placards, l'un portant ordre à tous les Sujets de la Republique de payer les arrerages des Taxes qu'ils doivent, avec promesse de leur quitter dix pour cent, en cas qu'ils fassent ce paiement dans le terme de deux mois, faute de quoi ils seront condamnés à l'amende & même à la saisie de leurs biens. L'autre portant défense à tous les Cabaretiers, gens qui tiennent chambre garnie & autres, de loger chez eux aucun Etranger sans déclarer à divers Commissaires établis par la Regence non seulement leurs noms, mais aussi le jour de leur arrivée, celui de leur départ, & quelles armes ils pourront avoir auprès d'eux, ce qui fait juger que l'on a quelque apprehension.

Le Noble Mocenigo qui est presentement Ambassadeur en Espagne, a été nommé pour aller en France en la même qualité. Le Noble Jerome Duodo ira en sa place à Madrid, & le Noble Jean François Morosini a été choisi pour aller à Rome en qualité d'Ambassadeur en la Place de Monsieur Erizzo. Quant à Monsieur de la Haye Ambassadeur de France, il y a déjà plus d'un mois qu'il est parti pour retourner auprès du Roi son Maître.

Il avoit residé dix-sept ans à Venise.

*Armées d'Italie.*  
 IV. Les deux Armées sont encore dans les mêmes Postes où elles étoient le mois passé, celle des Imperiaux à Chiari, & celle des Alliez à Vrago. C'est à qui y demeurera la dernière, & la raison en est aisée à comprendre. Cependant elles souffrent presque également l'une & l'autre, par les maladies, & par le défaut de fourage. Je dis presque également, & je ne croi pas que je me trompe, car quoi que l'Armée Françoisse & Espagnole semble y devoir être plus à son aise, à cause du voisinage du Milanois dont le Roi d'Espagne est en possession, j'ay veu des lettres qui portent que les alliez ne tirent non plus de secours de ce pais là que s'il appartenoit aux ennemis. Au reste si l'on n'a point donné de bataille formelle, la Campagne n'en a pas été moins meurtriere. La petite guerre a été extrêmement chaude, & il ne s'est guerres passé de jours que les Partis n'ayent donné. Mais au fond tout cela n'a servi qu'à ruiner l'une & l'autre Armée, & n'a rien produit de décisif. Entre les principales actions qui se sont passées depuis un Mois, on en remarque deux principales à l'avan-

rage des Imperiaux, l'une du 24. septembre dans laquelle Mr. de Roquespine François fut tué avec 200. des siens, étant tombé dans un gros de fourrageurs Imperiaux; & l'autre du 29. ou 400. chevaux François ayant attaqué près de Montechiaro un Convoi de Chariots chargé de malades & de blesez que le Prince Eugene envoyoit quelque part, ces malades supposés sauterent en bas des chariots, l'épée à la main, & s'étant joints à l'escorte maltraiterent fort ceux qui les avoient attaqués.

D'autre part le Baron de Merci qui commandoit un Parti Imperial de 500. hommes fut défait le 4. Octobre par l'Escorte qui accompagnoit le Prince de Vaudemont revenant de Milan, & le 18. du même Mois Monsieur de Chemeraud Maréchal de Camp François qui commandoit un grand fourage défit un parti de 400. Imperiaux du Camp du Marquis de Vaubonne & leur enleva 150. chevaux. En un mot on pourroit dire que les avantages & les pertes auroient été assez également partagés entre les deux Armées depuis que je n'ay eu l'honneur de vous écrire, si les François n'avoient trouvé le moyen de pénétrer

nétrer secrettement jusques à Caverzere, & d'y détruire un Magasin de 6000. septiers de farine que les Imperiaux y avoient, ce qui me semble une perte plus considerable qu'aucune des précédentes. Ce fut un Espion qui en donna l'avis au Comte de Thezé qui pour lors étoit à Goito avec un Camp volant. Le Comte rebutta d'abord cet homme pour l'éprouver, mais celui-ci étant revenu à la charge & se souvenant à telle punition qu'on voudroit lui faire s'il ne disoit la vérité, Mr. de Thezé profita de son avis, & détacha 140. hommes tant Dragons que Grenadiers sous le commandement de trois Officiers, qui s'embarquerent sur l'eau & furent dix jours sans se montrer. Etant arrivés avec l'espion au lieu qu'il leur avoit indiqué, ils n'y trouverent que douze soldats, & s'emparerent ainsi fort aisément du Magasin, dont ils jetterent les farines dans la Riviere, après quoi ils s'en retournerent.

En échange les Imperiaux ont arrêté plusieurs Courriers des François & des Espagnols, & par là ils ont découvert, à ce que l'on assure, plusieurs desseins des Alliez. Entre autres lettres d'importance il s'en trouva une, par laquelle

le le Maréchal de Villeroi representoit au Roi son Maître, que le Camp des Imperiaux étoit muni de trois grands retranchemens qu'il ne seroit pas possible de forcer, & que c'étoit la raison qui avoit empêché l'Armée alliée de les attaquer. Là dessus le Prince Eugene ordonna que l'on conduisit autour du Camp le porteur de cette lettre qui par hafard se trouva être un Capitaine & bon Ingenieur, afin qu'il vit combien le Maréchal de Villeroi étoit mal informé, puis qu'au lieu de trois retranchemens il n'y en avoit qu'un seul. En suite il le fit appeller, & lui ayant rendu la liberté sans rançon, il lui dit qu'il pouvoit aller informer le Maréchal de Villeroi de la véritable situation & force du Camp.

On assure aussi que par d'autres lettres interceptées, on a veu que les François prétendent prendre leurs quartiers d'hiver dans le Milanez, & les Pais voisins; & qu'ils se proposent d'exiger de l'Etat de Milan 5459220. livres en Argent, & 2156856. livres en provisions.

*Milan.*

V. On avoit commencé à travailler pour détourner la petite Riviere du Naviglio, & pour la faire entrer dans  
l'Ad-

l'Adda, afin d'ôter aux Imper. le moyen de pouvoir passer facilement cette dernière Riviere, mais les habitans du Pais ont montré que cela leur causeroit un trop grand dommage, si bien que l'on a été obligé de discontinuer les Travaux. Cependant on est occupé à délibérer sur la demande que le Prince de Vaudemont est venu faire à Milan d'un subside extraordinaire de 100. mille écus pour le besoin des affaires presentes, & d'un autre pour faire un present à la nouvelle Reine, & sur la proposition qu'il a aussi faite de recevoir six mille hommes de Garnison dans la ville, & de fournir les logements dans le reste du Pais à 36000. autres hommes Espagnols & François. Au reste on n'est pas sans crainte de quelque soulevement à Milan, aussi bien qu'à Naples; ce qui oblige Mr. le Chancelier, en l'absence du Prince de Vaudemont, de faire faire toutes les nuits une double Patrouille par la ville, & d'observer toutes choses avec un grand soin.

*Savoie & Piemont.*

VI. La legation du Cardinal Archinto auprès de la jeune Reine d'Espagne a été executée, son Eminence s'étant rendue pour cet effet à Nice, mais

mais il paroît que tout cela s'est fait avec beaucoup de froideur, puis que de part & d'autre on garde un silence affecté sur la maniere & sur les circonstances. Pour moi j'avoüe que je n'y comprends rien, & que jusques ici je n'avois pas crû qu'un legat à Latere pût marcher tellement *incognito* que les Gazettes même n'en sçeussent rien dire. Enfin tout ce que j'en sçay, c'est que Monsieur le Legat arriva le 3. Octobre à Turin revenant de Nice, qu'il logea au Monastere de S. Salvaire au fauxbourg près de la porte neuve; que le soir il envoya l'Abbé Archinto son neveu faire ses excuses à leurs Alteſſes Royales de ce qu'il ne venoit pas les saluer, parce qu'il étoit obligé de retourner en diligence à Milan, & qu'en effet il partit le lendemain 4. & fut salué en passant de cinquante volées du Canon de la Ville. J'apprends aussi que l'Inter-Nonce du Pape s'étoit retirée par ordre de sa Sainteté, avant même que le Legat eût venu la Reine à Nice, & que d'abord la Cour fit ôter les armes Pontificales qui étoient sur la Porte de l'hôtel de l'Inter-Nonce, afin qu'il ne parût plus que ce fût sa Maison.

Pour ce qui est de la jeune Reine, elle partit

partit le 12. septembre de Turin pour se rendre à Nice, & fût accompagnée par Madame Royale, & par Madame la Duchesse Royale jusqu'au lieu appelé le Bourg situé au pied d'une Montagne qui sépare le Piemont du Comté de Nice. Je croi que leurs Alteſſes Royales n'allerent pas plus loin, afin d'éviter la rencontre du Legat & de ne se pas trouver à Nice lors qu'il y viendrait. Quoi qu'il en soit lors qu'elles furent arrivées au lieu que je viens de vous marquer, elles prirent le prétexte d'une indisposition survenue au Prince de Piemont, & au Duc d'Aouste, & arriverent à Turin le 18. Dix jours après, sçavoir le 28. le Chevalier Carlin arriva en poste de Nice avec avis que la Reine s'étoit embarquée le jour précédent en bonne santé, mais depuis on a sçeu que la Mer lui avoit causé beaucoup d'incommodité, & qu'elle avoit été obligée de prendre terre à Toulon, ainsi que j'aurai l'honneur de vous dire ci après.

Le 18. Octobre le Marquis de Bagnasco fit publier de la part de son Alteſſe Royale, que tous les Gentilshommes avec leurs Vassaux eussent à se rendre dans huit jours à son Bureau, & le 20. il manda les Commissaires

res

res des quartiers de la ville de Turin, & leur donna ordre de prendre une liste de tous ceux qui possèdent des fiefs dans ce Territoire, & une autre de tous les habitans de cette ville qui sont propres aux armes.

Le Duc de Mantoue a fait publier un Placard, par lequel après avoir recommandé à ses Vassaux de lui être fidèles & de s'opposer de tout leur pouvoir à ce que les Allemands pourroient faire à son préjudice, il leur ordonne de prendre pour cet effet les armes, & de fondre, au premier son du Tocin dans quelque lieu que ce soit de son pais, sur tous ceux qui pourroient y venir user de violence, à condition néanmoins qu'ils n'inquieteront en aucune maniere les troupes qui viendront à passer par les villes, Bourgs, & villages ouverts sans y commettre d'hostilité.

*Suisse.*

VII. Le 27. Septembre on fit à Bâle l'ouverture d'une Diète, pour y traiter des Affaires concernant le commerce de la Nation. Mais elle finit le 30. infructueusement, parce qu'il n'y étoit point venu de Deputés de la part de divers Cantons. Cependant on assure que les Loüables Cantons cha-

cun en particulier sont résolus de prendre en leur garde & protection les quatre villes Forêtières, à condition d'un certain subside que l'Empereur leur donnera, ce qui seroit fort avantageux à sa Majesté Imperiale qui pourroit employer utilement en Italie les sept ou huit mille hommes qu'elle est obligée d'y entretenir. Je suis Monsieur votre &c.

## L E T T R E I I I.

*Affaires du Nord.**Pologne.*

## M O N S I E U R,

Les dispositions favorables des Polonois pour le Roi continuent toujours, & il semble même que depuis l'éloignement des Troupes Allemandes, toute la jalousie & la défiance de la Nation à son égard se soit changée en confiance & en tendresse. La Diète particulière de Varsovie a conclu comme celle de tous les autres Palatinats, à la défense de Sa Majesté au peril de biens & vie. Les Deputez de la Grande Pologne, qui sont venus saluer le Roi de la part de leur Province, en ont fait de même, & ont

de

de plus représenté qu'il étoit à propos de faire la guerre à la Suède, si elle entreprenoit de poursuivre ses Conquêtes, & ce qui est encore plus considérable, le Senat même a pris une semblable résolution. Cette nouvelle me vient de si bonne main que je ne fais point difficulté de l'avancer, quoi que je ne la trouve en aucune Gazette. J'apprends de plus, qu'au mois de Septembre dernier il courut à Varsovie un Ecrit Latin en forme de Lettre écrite au Roi de Suede par le Cardinal Primat, en réponse à celle de Sa Majesté, mais qui étoit entièrement supposé, & d'ailleurs rempli d'injures & de vilénies; de sorte que son Eminence, qui dans toutes ses actions agit avec une candeur digne de son caractère, fut obligée de le faire brûler par la main du Bourreau en place publique. Or comme les mauvaises choses se répandent toujours avec beaucoup plus de rapidité que les bonnes, il sera très à propos de vous donner ici la véritable Copie de la Lettre que Son Eminence a écrite au Roi de Suede, afin que vous ne tombiez point dans le hazard de vous y méprendre.

**SACRA REGIA MAJESTAS.**

**R**ecipi litteras Majestatis vestrae, de data 30. Julii st. v. ad quas tarditis respondeo; cum ad anteriores meas sub data

data 26. ejusdem mensis ad Majestatem vestram scriptas, Responsum praestolari, & materiae gravitas suadebat, & Populorum suspirabat anxietas, communicanda insuper erat Statibus & Ordinibus Regni eadem Epistola, qua non prius, quam 12. presentis per loca Provincialibus Comitiales celebrandis solita, innotescere valuit.

*Scripseram, cum militares Majestatis vestrae acies, Inuitibus Reipublicae nostrae viciniores inaudiveram, metuens ne prosperiori flante Borea, tumida fortuna vela Martialem Majestatis vestrae animum, ultra gradivi Martis metas evellant, amicitiaeque vicine, armorum invehant fragorem.*

*Pravissimum hoc quidem, non tamen provissimum, celeriori Majestatis vestrae cursu, quam opinione nostrae, cum non modo occupatam, sed & armis ac milite incessantem Curlandiam inaudivimus, sed cum obliqua interpretatione Majestatis vestrae, gesta premere, constans hujusque amicitiae ac bonae vicinitatis culturae, non praesumat, facile apud nos excusatum, dum Saxonius miles, vicinior oberraret, & militare Majestatis vestrae prudentiae adscriptae cantela.*

*Cum verò eundem, jam non modo à Divisionibus Lituania sed & toto Regno cessis-*  
se,

se, & ad propria rediisse Majestatis vestre militem, gravius Provincia incumbentem consitet, cum jam Majestatis vestre hostis desit, uti Majestati vestra in persequendo, ita & Republica nostra in sustinendo omnem cessare debere molestiam crediderim.

Promptiorem hunc recessum, prateritis publici nostri Congressus evocit deliberatio, alimentum quippe provectori flamma adinere, opera pretium ducebat, & non alius continuandorum consiliorum nostrorum in prateritis Comitibus fuit obex, quam externo milite gravata Regio, pacatioribus consiliis obnoxia.

Cum vero reassumenda propediem eadem consilia publica, consona quaeque ac placida requirant placebit Majestati vestrae Republicam internis jam solutam curis etiam externis liberare, non modo à finium ejusdem recessu, sed & seria Pacis cogitatione, cujus nusquam spes major, quam fessa per cades ira.

Oblivisci incipit prateritorum Respublica, amore hujusque ac obsequio nunquam odio in Principes suos spectabilis, meliorum spe, & si quid dilatandorum finium ac gloria stimulo inconsulta eadem à Serenissimo nostro captum displicuit auctoritati ejusdem cessum facile compensatur, & hinc inauditum hujusque detronizationis

voca-

vocabulam, quod vel ipsa cogitatione duodecim saeculorum enarraret gloriam laboriosius restaurandam, quam damna delicatioris Gentis nostrae aures non tantum permovit, sed & teneritudinem atexit, quae devia, si quae in Principe reperirentur, Privilegio Libertatis corrigere, non extremis sanare Religioni haecenus dixit.

Eandem moderationem excessu Majestatis vestrae animo, uti Sacrorum missa, omni in finuo veneratione, ad eandem tantum supremum gloriae culmen, hortor, non deerit Republicae studium, in redanda Serenissimi Regis nostri pristina cum Majestate vestrae amicitia, & peraget tranquilla Potestas, ut rupta eadem, firmata nexu condesit.

Est quod adhuc Majestatem vestram nomine publico humiliter exoroni, ut vide licet Remtor mentariam sub Electorali Regie Poloniarum Majestatis stemmate existentem, & omnem bellicum apparatus, ceu in Castris reperitam, ceu alibi reperientur, bellicis spoliis annuere non dignetur. Donata haec quippe solenni instrumento Statibus ac Ordinibus Republicae in perpetuam monumentam, extincto Bello Turcico sub data 28. mensis Augusti anno Domini 1699. Brevem ac indemnem ejus Dominum contra Majestatem vestram usum

Tome XX.

A a

citra

*citra Reipublicæ placitum, nec ex ejusdem  
Armamentario eductum credat, gravioris  
quippe sensus Publico foret damnum tam  
insigne, aliena offensa poterat hoc justitiæ  
in amicam gentem M. V. documentum in-  
corruptæ gratitudinis trophæum areperen-  
nius Posteritati erit ceu longævam ætatem  
nunquam morituram gloriam exoptans  
humillima inclinor veneratione. Daban-  
tur Lovicij 29. Septembris anno 1701.*

SACRÆ REGIÆ MAJESTATIS VESTRÆ

Humillimus ac obsequen-  
tissimus Servus

M. Cardinalis RADZIEWSKI  
Primas M. P.

On est maintenant dans l'attente de  
sçavoir ce que Sa Majesté Suedoise ré-  
pondra à cette Lettre; mais on ne doute  
point qu'elle ne prenne ses Quartiers  
d'hiver en Courlande. Sa Majesté Sue-  
doise a plusieurs raisons pour en user ain-  
si; car outre qu'il ne lui conviendrait  
pas d'abandonner si vite un pais qui en  
cas de guerre lui seroit très-nécessaire,  
sans sçavoir quelle satisfaction on lui  
donnera, ni même si l'on est disposé à  
lui en donner quelque une. Sa Majesté  
est fondée en Traité pour exiger de cette  
Province les mêmes assistances, & con-  
tributions que le Roi de Pologne en a ti-

ré. D'ailleurs Sa Majesté Suedoise n'a  
pas encore recupéré toutes ses pertes. Le  
Fort de Dunamunder tient toujours pour  
le Roi de Pologne, & quand il seroit dé-  
jà réduit, comme apparemment il le se-  
ra bien-tôt, à qui est-ce que Sa Majesté  
Suedoise se prendroit pour le rembourse-  
ment des dépenses qu'elle a faites, &  
l'indemnié de tout le dommage qui  
a été fait sur ses Terres & dans les biens  
de ses Sujets par les Troupes du Roi de  
Pologne? Je ne sçai pas comment l'enten-  
dent les Polonois; ni ce qu'ils résoudront  
lors qu'ils seront assembles en Diète ge-  
nerale; mais franchement je n'ai jamais  
lû, ni oüï dire qu'un Prince qui a été atta-  
qué au milieu de la paix, & duquel on a  
desolé les Provinces, assiégré & forcé les  
Places, soit obligé, lors que la victoire se  
déclare pour lui, à se retirer tout douces-  
ment, & à prendre patience pour le passé,  
sauf à lui à se défendre si on vient l'atta-  
quer de nouveau. Ce qu'il y a de plus sin-  
gulier encore en ceci, c'est qu'il semble  
que les Polonois voudroient obliger le  
Roi de Suède à leur rendre l'Artillerie  
qu'il a gagnée en pleine guerre, dans le  
tems qu'elle étoit employée contre lui;  
& cela sous prétexte, qu'elle leur a été  
donnée ci-devant. Le jeu va même plus  
loin, car le Roi de Pologne jugeant bien  
que le Fort de Dunnamunder est perdu  
pour lui, s'est avisé de faire un nouveau

présent à la République de tout le Cancey qui est dans ce Fort, & en a fait faire notification publique au Cardinal Primat & au Senat, mais il n'y a guere d'apparence que le Roi de Suède soit assez débonnaire pour avoir égard à toutes ces Donations. Au reste Sa Majesté Polonoise, bien que déarmée, & depourvoüe de toutes forces, ainsi qu'elle l'expose elle même dans ses Univeraux, ne pert point courage pour étaler, & l'on assure qu'elle a déclaré que si Sa Majesté Suédoise ne veut pas comprendre le Czar de Moscovie dans le Traité, il n'y a point de paix à faire. A la vérité on ne comprend pas bien comment le Roi de Pologne pourra soutenir la guerre, car la République même n'est pas en état de le faire, il y ayant que très peu de tems qu'on la veü obligée à mettre les pierres de la Couronne en gage pour une somme très modique, & se trouvant d'ailleurs actuellement pleine de divisions, mais les Rois ont quelques fois des ressources qui ne sont pas connues de tout le monde. Cependant les Puissances qui dès le commencement de la guerre, avoient interposé leurs offices pour le rétablissement de la Paix, continuent à le faire, & même Monsieur de Cranembourg Envoyé Extraordinaire des Etats Généraux des Provinces Unies, eut Audience publique de Sa Majesté Suédoise le 4. d'Octobre en partie à ce sujet. Sa

Sa Majesté étoit alors à Libau en Courlande avec la principale partie de son Armée, & je n'ai pas appris que depuis ce tems-là, elle ait fait des mouvemens considérables. Mais voici ce qui s'étoit passé auparavant.

Le 15. Septembre les Moscovites entrèrent de nouveau en Livonie au nombre de 20000. hommes qui s'étoient assemblez aux environs de Plefcow, & ensuite sepegez en deux Corps d'Armées. Leur dessein étoit de surprendre quelques Postes avancez où les Suédois avoient des Troupes, & d'attaquer après cela un Camp voulant de 6000. hommes de la même Nation qui étoit de ce côté-là. Ils réussirent à peu près dans le premier dessein, car ayant attaqué l'un de ces Postes gardé par trois ou quatre cents Suédois, ils l'emportèrent après une longue résistance, & passerent tout au fil de l'épée, à la reserve d'un Capitaine & 30. Dragons, mais le Major General Koehard étant ensuite allé à leur rencontre avec 4000. hommes des 6000. dont je viens de vous parler, & avec quelque Artillerie, il les attaqua avec tant de courage & tant de force qu'ils furent mis dans une entiere déroute. Les Moscovites perdirent trois mille hommes en cette action, outre les blesez, les prisonniers, & ceux d'entre les fuyards qui furent assommés dans les bois par les Patrouilles.

fans. Leur Bagage leur fut aussi enlevé, avec quantité d'Armes, & beaucoup de Drapeaux & Etendarts, parmi lesquels il s'en trouva un très richement brodé, & qui étoit, dit-on, celui du fils aîné du Czar. Du côté des Suedois la perte fut seulement de cent hommes ou environ, outre ceux qui avoient été ruez en defendant le Poste que les Moscovites avoient attaqué. Cependant ceux-ci s'étant ralliés vers Plefkow, & joints à l'autre partie de leur armée, revinrent sur leurs pas prenant la route de Dorpt, ce qui obligea le Major general Koenhard, ou Komhard à se tenir ferré avec son petit Camp, en attendant un renfort de 4000. hommes que sa Majesté Suedoise détacha le 3. Octobre pour lui envoyer. Je ne sçay ce qui s'est passé depuis cela en Livonie, si ce n'est que les Troupes qui tenoient le Fort de Dunamunder investi, commencerent le 23. Septembre à le Bombarder avec 16. Mortiers: La Garnison qui est composée de 1700. hommes tant Saxons que Moscovites, répondit à ce salut par celui de toute son Artillerie d'une maniere à faire connoître qu'elle se defendroit jusqu'à l'extremité, & l'on dit que peu de jours après les Suedois intercepterent une lettre, par laquelle le Gouverneur demandoit du secours au Roi de Pologne, l'af-faire n'eant néanmoins qu'il tiendroit encore pour le moins trois semaines.

Le

Le Comte de Guiscart Ambassadeur de France, qui étoit à Riga depuis quelque tems, en partit le 26. Septembre dernier pour retourner en France par Revel & Stockholm. Le Comte de Dahlberg Gouverneur General lui ayant fait le present ordinaire de la part du Roi, & l'on attend le Marquis de Bonac qui vient à sa place, en qualité d'Envoyé extraordinaire.

*Hambourg & Danne marc.*

II. A la fin les Troupes que Sa Majesté Danoise s'étoit engagée de fournir à Leurs Hautes Puissances ont été delivrées. La Cavalerie commença le 22. Octobre à passer l'Elbe, & partie de l'Infanterie s'étant embarquée à Glucsfladt le 22. & le 23. partit le 29. pour Amsterdam où elle est déjà arrivée. Le reste de ces Troupes passa en revue le 3. de ce mois devant les Commissaires de Leurs Hautes Puissances, & le 4. elles furent embarquées pour suivre les autres. C'est le Duc Charles de Wirtemberg qui les commandera, & il s'est pour cet effet rendu en Hollande avant le départ de Sa Majesté Britannique.

Les nouvelles de Danne marc sont que la Reine accoucha la nuit du 22. au 23. du passé d'un Prince qui fut tenu sur les fonds le jour suivant par la Reine Douai-riere & nommé *FredERIC Charles*. Le même jour le Roi donna l'Ordre de l'Elephant au

A a 4

Prin-

Prince d'Anhalt. Je suis Monsieur vob.  
re &c.

**LETTRE III.**

*Affaires d'Allemagne.*

*Vienne.*

**MONSIEUR.**

Le sieur Ambassadeur de Venise qui depuis  
long-tems n'avoit pu avoir audience  
de l'Empereur, y fut admis enfin le 22.  
Septembre dernier, la Cour étant à Eber-  
sdorf. Il remontra fort au long les raisons  
qui engagent la Republique à persister  
dans la resolution de se maintenir en neu-  
tralité, & assura Sa Majesté Imperiale,  
que le Senat desapprouvant la conduite du  
Gouverneur de Verone, au sujet de quel-  
que hostilité commise contre les Troupes  
Imperiales, avant qu'elles eussent passé  
l'Adige, l'avoit donné les ordres néces-  
saires pour prévenir de semblables choses à  
l'avenir. Il ajouta que la Republique  
n'avoit rien plus à cœur que de vivre tou-  
jours en bonne correspondance avec  
l'Empereur; mais il se plaignit en mê-  
me tems du long séjour que les Troupes  
faisoient sur les Terres Venitiennes. On  
ne parle pourtant pas de les en retirer en-

core

core si-tôt, & la Republique est trop  
éclairée pour s'attendre qu'on le fasse,  
avant que l'on ait obtenu le but que l'on  
se propose. Le moyen le plus assuré &  
le plus court pour cela seroit donc que la  
Republique se joignit à l'Empereur pour  
lui faciliter l'entrée dans le Milanez, &  
puis dans le Royaume de Naples; mais  
jusques à present il ne paroît pas qu'elle  
soit disposée à prendre une semblable re-  
solution. On se console au reste à la  
Cour Imperiale du mauvais succès de  
l'entreprise de Naples, par la certitude  
où l'on est presentement de l'inclination  
des Peuples pour Sa Majesté, & l'on se  
flatte de plus en plus de les avoir favora-  
bles, lors que l'on sera en état d'exécu-  
ter quelque chose de plus considerable.  
Cependant pour ne pas abandonner à la  
merci des Espagnols, ceux qui ont eu le  
malheur de tomber entre leurs mains, on  
a pris la resolution d'arrêter le Duc de  
Moles Ambassadeur d'Espagne, jusques  
à ce que l'on voye comment les affaires  
tourneront. Ce fut le Comte de Marti-  
nits Grand Maréchal de l'Empereur qui  
lui en signifiâ l'ordre, dans le tems qu'il  
se préparoit à partir pour retourner en  
Espagne; mais on ne lui donna point de  
Gardes, & l'on se contenta d'exiger pa-  
role de lui qu'il ne s'enfuiroit point. Ce  
Duc qui avoit enfin reçu d'Espagne les  
remises qu'il attendoit, avoit déjà en-

voyé

voyé devant une partie de ses Domestiques & son Bagage.

Vous sçavez que le Roi T. C. non content d'avoir reconnu le Prince de Galles pour Roi d'Angleterre, a fait convier tous les Princes & Etats Souverains auprès desquels il tient des Ministres à suivre son exemple. Il n'en a point presentement à la Cour Imperiale, mais comme c'est la premiere de la Chrétienté, il n'a pas laissé de faire faire une pareille innuvation aux Ministres de l'Empereur par Monsieur Moreton, qui est un Secretaire que le Marquis de Villars laissa à Vienne lors qu'il en partit. Monsieur Moreton presenta donc là dessus un Memoire, qui, à ce que l'on m'écrivit, a été mis auprès de celui que le Duc Moles presenta il y a quelques mois de la part du Roi Philippe V. pour donner part de son advenement à la Couronne, & demander l'Investiture du Milanéz.

La Reine des Romains, pour laquelle on faisoit des prieres publiques depuis quelque tems, accoucha heureusement le 22. Octobre d'une Princesse, qui fut baptisée le Dimanche suivant par le Noncé du Pape assisté de deux Prelats, & tenuë sur les fonds par l'Archiduchesse Marie Elisabeth, laquelle lui donna pour noms *Marie, Amelie, Anne, Therese, Joseph.*

L'e

Le même jour le Comte de Goes partit pour retourner en Hollande, où il est presentement arrivé, & l'on croit qu'il y a porté la ratification du Traité d'Alliance dernièrement conclu entre l'Empereur, le Roi de la Grand' Bretagne & les Etats Geueaux. Quoi qu'il en soit, c'est lui qui avec le Comte de Vratiskan a eu le principal maniemment de cette importante Negociation, de laquelle avec l'assistance de Dieu l'Europe doit attendre le maintien de sa liberté, & une tranquillité plus durable, que celle dont elle a joui depuis la paix de Ryswick. Mr. Jessen Envoyé extraordinaire de Danemarck, est pareillement parti pour la Cour, & l'on recommence à dire que le Cardinal de Lamberg va à Ratisbonne en qualité de principal Commissaire de S<sup>te</sup> Majesté Imperiale.

L'Empereur est toujours resolu d'envoyer de grands renforts au Prince Eugene, & pour cet effet d'augmenter de quatre Compagnies par Régiment toutes les Troupes héréditaires. On a même distribué plusieurs Commissions avec de l'argent pour en faire la levée, & l'on a ordonné en Silesie & ailleurs de prêter la main aux Officiers qui s'y employeront. On va aussi augmenter jusqu'à 1200. hommes le Regiment de Hussars du Colonel Paul Diack, mais on ne parle plus de la levée des 30000. hommes.

A a 6

L'E.

L'Evêque de Wurzburg Prince de l'Empire a acheté 2,0000. florins la Seigneurie de Mannerldorf en Hongrie, & le Baron de Fuchs son Envoyé en a déjà pris possession en son nom.

*Frankfort.*

II. Le Prince Louis de Bade qui est présentement à Rastadt, a fait entrer dans la Ville de Spire une Garnison de 700. fantassins & de 200. Chevaux des Troupes de l'Electeur Palatin qui ont passé au service de Sa Majesté Imperiale, Les Troupes de Wurzburg sont entrées pareillement dans Brisac & dans Fribourg, & l'on espere que les 6000. hommes que l'Electeur de Mayence a maintenant sur pied, seront employées pour le service de l'Electeur, & de la cause commune à la garde de la Ville de Mayence, moyenant un certain subside annuel. Quand aux six mille hommes des Troupes de Danuemarck qui sont venues de Saxe, on assure toujours qu'ils sont destinez pour l'Italie, & qu'ils continuent leur marche pour s'y rendre. On travaille d'ailleurs avec chaleur à rétablir les fortifications ruinées pendant la dernière guerre de Nieustadt, de Keyserlaurereu, & du Château de Hambach, comme aussi à perfectionner celles d'Offembourg, & 5000. pionniers sont continuellement occupez à construire des lignes aux environs de Nieustadt & de

Key-

Keyserlaurereu, pour couvrir cette partie du Palatinat & de l'Archevêché de Mayence qui est de l'autre côté du Rhyn. Tous ces travaux ne plaisant pas à la France, le Gouverneur de Landau, envoya sur la fin du mois passé un Notaire avec quelques témoins, pour protester contre la construction des lignes de Nieustadt, disant qu'elles se font sur un país qui est encore en dispute & qui fait partie des prétentions de Madame la Duchesse d'Orleans. Cela fait croire que les François tâcheront d'em pêcher qu'elles ne soient mises à perfection, & en effet ils parlent de faire venir à Landau un grand renfort de Troupes, tirées de celles que le Comte de Tallard commande aux environs d'Aix la Chapelle. D'autre côté il y a neuf Regimens de Cavalerie & d'Infanterie des Troupes de Palatin cantonnées dans les lieux voisins, pour couvrir les Ouvriers que l'on employe à ces lignes, & l'on y a encore envoyé depuis peu six Compagnies de Cavalerie de celles du Cercle du haut Rhyn, de sorte que si les François se présentent pour rompre l'ouvrage il pourroit bien y avoir quelque action de ce côté-là.

Au reste les Troupes du Cercle du haut Rhyn qui ont campé quelque tems aux environs de Wisbade, se sont séparées: on ne sçait pas encore au vrai, si

A 7

elles

elles retourneront dans leurs premiers Quartiers ou si elles iront ailleurs. Celles du Cercle de Franconie sont aussi sur le point de quitter leur Campement de Necker-Ulm, & même on en a déjà fait un détachement de 2500 hommes pour aller joindre celles du Cercle de Swabe, afin de garder ensemble cet hiver les lignes aux environs d'Offembourg. Tout cela iroit le mieux du monde, si les Electeurs de Baviere & de Cologne étoient disposez à entrer dans les mesures que l'on prend en diverses autres Cours pour le bien general de l'Europe, & pour celui de l'Empire en particulier. Mais c'est-ce que l'on n'espere quasi plus. Cependant ils ont l'un & l'autre de nombreuses troupes sur pied, & l'on apprend de Munich que le premier a formé deux Camps, l'un d'Infanterie auprès de Saint Martin, & l'autre de Cavalerie au nombre de 1200 Chevaux aux environs de Munich. On écrit aussi que ces Troupes auront leurs Quartiers d'hiver, ensorte qu'elles formeront une ligne & pourront se rassembler en deux fois 24 heures en cas de besoin.

Cologne.

III. Vous vites, Monsieur, dans mes Lettres du mois passé comment les Etats de Bonn se separerent infructueusement; l'Electeur n'ayant point voulu se resoudre

de congédier les Troupes nouvellement levées, & les Etats de leur côté ayant protesté contre cette conduite, & refusé le subsidé des douze simples que Son Altesse Electorale avoit demandé. Depuis cela l'Empereur, les trois Electeurs du Rhyn, le Roi de la Grand Bretagne, & les Etats Generaux des Provinces-Unies, ont fait diverses tentatives pour prévenir les suites de ce differend, & pour porter l'Electeur à donner au Chapitre les satisfactions à quoi il est obligé par le Traité d'union, mais elles ont toutes été inutiles, si bien qu'à l'heure qu'il est on vit en ce pais dans des alarmes perpetuelles. On ne voit que Couriers depêchez par le Maréchal de Boufflers à l'Electeur, & par l'Electeur au Maréchal de Boufflers, & ce qui donne encore plus d'inquietude, c'est que l'on parle d'une nouvelle levée de Troupes de la part de l'Electeur, & de l'approche des François. D'ailleurs Son Altesse Electorale fait chaque jour quelque changement, soit à l'égard des charges, soit à l'égard des Troupes, ce qui augmente l'inquietude & la crainte. Dernièrement encore elle ôta au Baron de Bernsfau Lieutenant General les Clefs de Rhynbergue, pour les donner à un Officier du Pais-bas nommé Riquelle, & elle ôta en même tems le Gouvernement de Keiferswaert au frere de ce même Baron. Elle fait

fait aussi travailler avec beaucoup d'empressement aux Fortifications de Bonn, & l'on dit qu'elle donnera le commandement general de ses Troupes au Prince Serclas de Tilli.

Tout cela, comme vous voyez, est assez capable de donner de l'ombrage, sur tout en égard à la disposition presente des affaires. Aussi en prend-on beaucoup, non seulement à Cologne, où l'on se croit dans un danger manifeste, mais par tout aux environs. Le Roi d'Angleterre fait fortifier sa Ville de Meurs & y a envoyé quelques Regiments Hollandois. L'Electeur Palatin en fait de même à Siebourg dans le Pais de Bergue & a formé un Camp à Mulheim auprès de Cologne, & l'on croit que sa Majesté Prussienne en fera un autre auprès de Wézel. Il s'est aussi assemblé à Cologne une Diète particuliere de Westphalie, pour travailler à la seureté du Cercle, & l'on y delibère sur les moyens d'entretenir 8200. hommes pour la garde de cette ville. Les Députés de cette même Diète ont aussi envoyé six d'entre eux à Son Altesse Electorale, pour tâcher de la détourner des engagements où elle est entrée avec la France, & lui faire quelques remontrances en faveur de l'Empereur & du Chapitre. Pour ce qui est des Etats de Saurland convoquez à Arensberg par ordre de Son Altesse Electorale, le Chapitre

s'op-

s'opose fortement à leur tenue, ce qui a causé une Députation de trois personnes qui ont déjà eu diverses Audiences à ce sujet, tant de Son Altesse Electorale que du Chapitre. Cependant Son Altesse Electorale a commencé d'exiger le premier Quartier des douze simples qu'elle avoit demandez aux Etats de Bonn, & réellement imposez par un Placart ou Ordonnance publique du 28. Septembra dernier. Messieurs du Chapitre ayant vu ce Placard, firent publier peu de jours après un Manifeste contenant en substance.

„ Qu'ils n'ont pu voir sans une grande  
 „ surprise, que nonobstant plusieurs  
 „ grandes charges déjà imposées sur le  
 „ peuple, sous la Régence de Son Al-  
 „ tesse Electorale, & toutes les offres  
 „ faites de nouveau, de fournir ce qui  
 „ seroit nécessaire pour la défense de  
 „ l'Archevêché, Son Altesse Electorale  
 „ eût fait des levées à pied & à cheval,  
 „ rempli le pais d'Etrangers, & exigé  
 „ des Habitans, des rations de fourages,  
 „ &c. pour la subsistance de ces Trou-  
 „ pes.

„ Que nonobstant toutes les remon-  
 „ trances des Etats & du Chapitre, pour  
 „ demander raison des levées & des Al-  
 „ liances que Son Altesse Electorale avoit  
 „ faites, ils n'avoient pu rien obtenir,  
 „ de forte que l'Assemblée a été obligée

„ de

de se séparer sans rien conclure; &  
 qu'après la séparation des Etats, ils  
 ont appris avec douleur, que Son Altés-  
 selle Electorale de sa propre autorité,  
 & contre les Protestations des Etats,  
 a fait publier une Patente du 28. Sep-  
 tembre, pour la levée de *Douze Sim-*  
*ples.*

Que le Chapitre ne peut s'empêcher  
 de s'opposer à ces Entreprises, qui  
 vont contre leurs Privileges, & à la  
 charge de leurs Sujets; & que voyant  
 que Son Altesse Electorale n'a fait au-  
 cun cas de leurs Remontrances, ni de  
 celles que les Electeurs de Treves &  
 Palatin lui ont faites de la part de  
 l'Empereur, en qualité de ses Com-  
 missaires, de ne rien faire contre les  
 Régles de l'Union, &c. Ils se trouvent  
 obligez non seulement de se reserver  
 tous les moyens permis pour s'opposer  
 à ces nouveautez, mais aussi d'admo-  
 nêter tous Comtes, Chevaliers, Offi-  
 ciers, &c. de se joindre au Chapitre,  
 en vertu del'Art. 22. del'Union, pour  
 s'opposer à ces contraventions &  
 exactions, &c. Déclarant que non  
 seulement les Sujets ne sont point obli-  
 gez de payer les *Simples*, mais que les  
 exécutions dont on les menace, sont  
 injustes & contre tout droit, &c. Or-  
 donnant ausdits Sujets, de leur donner  
 connoissance de ce que l'on aura ex-  
 30

torqué d'eux, pour les simples, ra-  
 tions, services, &c. Et admonétant aussi les Conseillers  
 & Officiers de Son Altesse Electorale  
 de ne s'employer en aucune maniere à  
 faire quoi que ce soit contre ladite  
 Union, afin qu'on ne soit pas obligé  
 de proceder contre'eux, selon que le  
 cas le requerra, &c.

Cet Ecrit fut publié au commence-  
 ment du mois d'Octobre, mais le 27.  
 du même mois il en parut un autre de  
 la part de l'Electeur, qui avoit été af-  
 fiché la nuit en divers lieux publics de  
 la Ville de Cologne, & publié le jour  
 précédent en celle de Bonn au son des  
 Trompetes. Par cet Ecrit ou Manife-  
 ste, Son Altesse Electorale declare: Que  
 le Chapitre n'ayant aucun droit *Sede*  
*plena* de se mêler de la Régence, le ma-  
 nifeste qu'il a fait publier en date du  
 20. Octobre, ne peut être regardé que  
 comme une incitation à la Revolte &  
 à la desobéissance. Que la Condomi-  
 nation prétendue par ledit Chapitre  
 est sans fondement, veu qu'il n'a point  
 d'autre Droit que celui del'Admini-  
 stration Tutelaire de l'Etat, *tempore*  
*Sedis vacantis*; Que la levée de Trou-  
 pes qu'elle a faite n'est que pour le re-  
 pos & la seureté de l'Evêché, & qu'el-  
 le a le pouvoir d'exiger les *Simples* en  
 cas de necessité, autant qu'elle le juge  
 con-

„ convenable pour le bien du pays.  
 „ Après quoi Son Altesse Electorale con-  
 „ clut par ces mots: A CES CAUSES  
 „ nous declaron ledit Ecrit de nôtre  
 „ Chapitre, une scandaleuse & seditieu-  
 „ se usurpation de nôtre Souveraineté  
 „ dans le Pays; & que partant aucun de  
 „ nos fidelles Etats, Sujets & habitans,  
 „ n'y aient aucun égard, & n'y fassent  
 „ la moindre reflexion, tant s'en faut  
 „ qu'ils permettent qu'on y obéisse,  
 „ mais que sans y avoir égard ils payent  
 „ librement & sans difficulté, l'impôt  
 „ que nous avons mis de douze Simples  
 „ par an dans les Termes prefix, à fau-  
 „ te de quoi on agira contre eux par  
 „ execution, & on regardera les refra-  
 „ ctaires comme complices de mê-  
 „ me que ceux qui souffriront ledit Ecrit  
 „ dans le lieu de leur dépendance le sca-  
 „ chant, & on avertit qu'on traitera de  
 „ même ceux qui en ayant quelques  
 „ exemplaires ne les déchireront pas, ou  
 „ qui les garderont en cachette, ou pu-  
 „ bliquement pour les communiquer à  
 „ autrui, ou qui en donneront des Co-  
 „ pies. Sur quoi chacun aura à ser-  
 „ gler, & à prendre garde à soi, de peur  
 „ d'être puni exemplairement. En té-  
 „ moin de quoi nous avons signé les pre-  
 „ sentes de nôtre propre main, & y fait  
 „ apposer nôtre Seau Electoral: A Bonn  
 „ le 13. Octobre 1701.

On

„ On assure que le Chapitre de Cologne  
 „ répondra encore à ce Manifeste. Cé-  
 „ pendant l'Electeur, ainsi que j'ai eu  
 „ l'honneur de vous dire, exige le premier  
 „ quartier des douze simples, & Messieurs  
 „ du Chapitre en exigent autant de leur  
 „ côté, tellement que les Sujets de l'Elec-  
 „ torat de Cologne payeront cetre année  
 „ 24 Simples, ilgavoir 12. à l'Electeur, &  
 „ 12. au Chapitre. Si Son Altesse Electro-  
 „ rale avoit voulu, elle auroit en les 24.  
 „ Simples entiers, mais il auroit fallu pour  
 „ cela renoncer à l'Alliance de la France,  
 „ & à celle de l'Espagne. Un Simple est  
 „ une imposition d'un florin par Bonnier  
 „ de terre, & douze Simples sont douze  
 „ florins par an, mais le florin de Cologne  
 „ ne fait que 12. sols ou environ monnoye  
 „ de Hollande. C'est un éclaircissement  
 „ que j'ai crû que vous seriez bien aise d'a-  
 „ voir. Je suis, Monsieur, &c.

## LETTRE IV.

## Affaires d'Angleterre.

MONSIEUR.

„ Sur un certain Memoire que M. Pou-  
 „ sin Agent de France, tenta de remet-  
 „ tre à Mr. Vernon Secrétaire d'Etat, vers  
 „ le commencement du mois passé, tou-  
 „ chant

chant la prétendue Royauté du prétendu Prince de Galles, les Lords Regents lui envoyèrent ordre de sortir incessamment d'Angleterre. Il demanda du tems julques à l'arrivée des lettres qu'il attendoit, & on lui accorda sa demande, mais des lettres étant venues il fut obligé de partir sans disputer. Après son départ un François nommé Villemont qui étoit de sa connoissance, entreprit de faire imprimer ledit Memoire, & fut aussi-tôt arrêté avec le Colporteur qui en fait le débit. C'est exemple de justice, & de ressentiment contre ceux qui voudroient attenter quelque chose contre l'autorité du Roi & celle de son Parlement, n'empêcha pourtant pas que peu de jours après, un certain nombre de Jacobites à cheval & revêtus de Cottes à peu près comme des herauts d'armes, ne se missent en devoir de faire dans la Ville de Londres une espeece de Proclamation, lisant tout bas un papier aux endroits où ils s'arrêtoient. D'abord ceux qui les virent crurent que c'étoient des Gladiateurs qui s'étoient équipés ainsi pour attirer le peuple, parce qu'il leur avoit été défendu par le Lord Maire de plus aller en chemise & avec des épées nues comme ils faisoient ci-devant, mais quelques personnes intelligentes ayant entré en

soupp

souppon de la verité, s'aprocherent & se faisirent du papier, surquoi les prétendus Herauts le voyant découverts quitterent leurs cottes d'Armes & s'enfuirent à toute bride l'un d'un côté l'autre de l'autre, non sans danger d'être allommez par le Peuple.

Les Jacobites d'Ecosse, n'ont pas osé en faire tout à fait de même ni s'exposer à un danger si évident, mais ils n'ont pas laissé de faire connoître leur mauvaise intention contre le Gouvernement, par un Ecrit qui fut trouvé affiché à la Croix du marché d'Edimbourg, contenant une Proclamation du prétendu Prince de Galles pour Roi d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande. Cet Ecrit fut brûlé par la main du Boureau un des jours suivans dans la même place où il avoit été affiché, & cela en vertu d'une ordonnance de Messieurs du Conseil privé, qui en même tems promirent une recompense de 400 livres sterling à ceux qui en découvroient les Auteurs, & le pardon à ceux d'entre les coupables qui déclareroient leurs complices.

III. Cependant tout l'effet que ces seditieuses proclamations ont produit tant en Ecosse qu'en Angleterre n'a été que d'exciter l'indignation publique, à un point que ceux même qui témoignent ci-devant de la repugnance à entrer en guerre, sont maintenant ceux

qui

qui la croient le plus indispensablement  
nécessaire. On ne voit depuis un mois  
qu'Adresses différentes présentées à l'en-  
vi par les Provinces; Villes, Bourgs,  
& Communautés du Royaume. Le  
nombre en est trop grand pour trouver  
place ici. D'ailleurs je n'ai pu les ré-  
couvrir toutes, mais en voici une dou-  
zaine par la teneur desquelles vous  
pourrez aisément juger des autres.

*Adresse du Conseil de Ville de Londres.*

GRAND ROI,

Nous sommes très persuadés, que  
nous devons vivement ressentir  
la grande injure & l'afront que le Roy  
de France vient de faire à Votre Ma-  
jesté, en donnant au prétendu Prince  
de Galles le titre de Roy d'Angleterre,  
d'Ecosse & d'Irlande; Ce qui est di-  
rectement contraire à votre juste & lé-  
gitime Gouvernement, & aux diffé-  
rens Actes du Parlement qui établissent  
la Succession à la Couronne dans la Li-  
gne Protestante. Cela fait clairement  
voir, que son dessein est de faire tout  
son possible, pour détrôner V. M.  
pour extirper la Religion protestante  
dans ces Royaumes de V. M. pour en-  
vahir nos biens, & pour supprimer nos  
libertés, pour la conservation desquel-

quelles V. M. a si souvent exposé sa  
précieuse vie, & signalé sa valeur en  
tant d'occasions.  
C'est pourquoy, nous les très fide-  
les Sujets de V. M. passurons unani-  
mement avec toute la sincérité possi-  
ble, que nous sommes prêts à lui don-  
ner des marques de notre fidélité en  
toute sorte d'occasions, & de l'assister  
contre tous ceux qui voudront enva-  
hir la Couronne & la dignité de V. M.  
Que nous ferons pour cela nos derniers  
efforts, & que nous ne cesserons ja-  
mais d'adresser des vœux très ardens à  
Dieu pour la defense de Vos justes  
droits, & pour la conservation de vô-  
tre Personne sacrée.

*Adresse de la Province d'Oxford.*

S I R E,

Nous les très Fideles & Obeissants  
Sujets de Votre Majesté, les  
Justiciers de Paix & les Grands Jurés  
assemblés aux Assises Generales de Paix  
tenuës pour le Comté d'Oxford, ayant  
pris que le Roy de France a depuis  
peu trouvé à propos d'ajouter à toutes  
ses infractions & usurpations, par les-  
quelles il a accoustumé de troubler la  
Paix de l'Europe, l'injustice de pro-  
clamer le prétendu Prince de Galles  
Tome XX. Bb Roy

„ Roy de vos Royaumes, bien qu'il ait  
 „ été si souvent obligé d'avouer & de re-  
 „ connoître le juste Droit & le véritable  
 „ Titre que vous y avez, Demandons  
 „ humblement la permission de déclarer  
 „ à Votre Majesté, avec le juste senti-  
 „ ment que doivent avoir des Sujets re-  
 „ connoissants & Fideles, pour le meil-  
 „ leur & le plus grand de tous les Roys,  
 „ combien nous detestons cette injure  
 „ faite aux justes Droits, à l'honneur &  
 „ à la Dignité de votre Majesté; Assu-  
 „ rant de plus V. M. qu'en toutes sortes  
 „ d'occasions, nous serons toujours prêts  
 „ à contribuer de tout nôtre pouvoir & à  
 „ employer tous nos efforts, pour met-  
 „ tre V. M. en état de tirer une satisfac-  
 „ tion de ce deshonorable traitement,  
 „ qui puisse justifier les justes Droits que  
 „ vous avés aux Couronnes Imperiales  
 „ de ces Royaumes, contre le dit pré-  
 „ tendu Prince de Galles & tous autres;  
 „ Et afin que vous puissés délivrer l'Eu-  
 „ rope de l'Orgueil ambitieux & des  
 „ usurpations de la France; Ne doutant  
 „ point que la Bonté Divine (ainsi que  
 „ nous continuerons à l'en prier) ne be-  
 „ nisse les Armes de votre Majesté, pour  
 „ des fins si justes & si équitables, priant  
 „ aussi Dieu, que vos Royaumes puis-  
 „ sent jouir long tems, du bonheur de  
 „ votre glorieux Regne & de votre Gou-  
 „ vernement.

XXX *Adresse*

*Adresse du Fauxbourg de Southwark au*  
*Roy.*

S I R E.

„ Nous les très obéissants & fideles  
 „ Sujets de Votre Majesté, ne fau-  
 „ rions sans la plus grande indigna-  
 „ tion, penser ou faire réflexion à l'af-  
 „ front fait à Votre Sacrée Majesté par  
 „ le Roy de France, en donnant au pré-  
 „ tendu Prince de Galles, le titre de Roy  
 „ de vos Royaumes d'Angleterre, d'E-  
 „ cosse & d'Irlande, quoy qu'il ait lui  
 „ même reconnu votre Titre aux mêmes  
 „ Royaumes, par la Paix de Ryswick.  
 „ Il est évident & il paroît par là,  
 „ qu'il n'a jamais eu dessein d'observer ce  
 „ Traité solennel, qu'entant que cela  
 „ s'accorderoit à ses intérêts; Qu'il  
 „ n'a pas creu pouvoir le rompre avec  
 „ succès, par la Succession du Duc d'An-  
 „ jou à la Monarchie d'Espagne; Qu'il a  
 „ résolu de prendre entre ses mains,  
 „ l'administration de plusieurs autres  
 „ Royaumes; Et qu'il ne negligera rien  
 „ pour assouvir son ambition. Nous  
 „ prions le Dieu Tout Puissant de  
 „ prendre la sacrée Personne de Votre  
 „ Majesté sous son immediate protecti-  
 „ on; D'en avoir soin; De la defendre  
 „ des violences secretes & ouvertes; Et

B b 2 de

„ de conserver une vie si précieuse & si  
 „ nécessaire à la sûreté de vos Royaumes  
 „ & au maintien de la véritable Religion.  
 „ Nous sommes persuadés, que le titre  
 „ & le Droit de V. M. à vos Royaumes,  
 „ est selon nos Loix, qu'il a été  
 „ commencé par le consentement de  
 „ V<sup>ô</sup>tre Peuple, & qu'il a été continué  
 „ sans leur oppression; Et nous assurons  
 „ très humblement V. M. que nous ferons  
 „ nos derniers efforts & contribuerons  
 „ autant qu'il nous sera possible, ainsi  
 „ que nôtre devoir & nôtre intérêt nous  
 „ y obligent, pour maintenir & soutenir  
 „ vos Droits & vôtre Titre, contre tous  
 „ ceux qui y prétendent.

*Adresse de la Province de Westmorland.*

S I R E ,

„ **N**ous les très fideles Sujets de V<sup>ô</sup>tre  
 „ Majesté les Sous-Sherifs Juges de  
 „ Paix, le Grand Juré & autres Gentils-  
 „ hommes & habitans du Comté de  
 „ Westmorland, assemblez aux Sessions  
 „ de Paix de cette Province, Nous sentons  
 „ obligez, selon nôtre devoir de soutenir  
 „ le juste Titre de V. M. à la Couronne  
 „ Imperiale de ce Royaume, particulièrement  
 „ dans un tems qu'un Prince voisin a  
 „ trouvé à propos de reconnoître un autre  
 „ Prétendu Roy de la Grande

Grande

„ Grande Bretagne; & nous assurons  
 „ V. M. que nous sommes entièrement  
 „ résolu de défendre & soutenir les  
 „ Droits légitimes de V. M. & les anciennes  
 „ prérogatives de ce Royaume, comme  
 „ aussi la Religion Réformée, telle qu'elle  
 „ est établie dans l'Eglise Anglicane, dont  
 „ V. M. est le Grand & heureux Défenseur,  
 „ au dernier peril de nos vies, & de tout  
 „ ce que nous avons de plus cher, en  
 „ témoignage de quoi nous avons signé la  
 „ présente, le 17. Octobre de l'année 13. du  
 „ Règne de V. M.

*Adresse de la Communauté d'Andover.*

S I R E ,

„ **N**ous les très obéissans & fideles  
 „ Sujets de V. M. ayant fait une sérieuse  
 „ réflexion sur le dernier injuste  
 „ procédé du Roy T. C. en voulant établir,  
 „ & en déclarant le Prétendu Prince de  
 „ Galles, Roy des Etats de V. M. contre la  
 „ Foi publique & la Paix de Ryfwick, ne  
 „ saurions nous dispenser de déclarer  
 „ combien nous désapprouvons & aborrons  
 „ une action si injuste, & un affront si  
 „ notable fait à V. M. C'est pourquoi,  
 „ Nous demandons très-humblement  
 „ la permission d'assurer V. M., que nous  
 „ la servirons fide-

B b ;

lement ;

lement, & employerons de bon cœur  
 & sincèrement, en cette occasion &  
 en toutes les autres qui se présente-  
 ront, nos vies & nos biens, pour dé-  
 fendre la Sacrée Personne de V. M., &  
 tous vos Droits & Titres, contre tous  
 ceux qui prétendront à V<sup>o</sup>tre Cou-  
 ronne & à V<sup>o</sup>tre Dignité, & qui vou-  
 droient les usurper ou les envahir.

*Adresse de la Ville de Neuw-Windfor.*

S I R E,

Nous les très-obéissans sujets de  
 V<sup>o</sup>tre Majesté, considérant serieu-  
 sement toutes les faveurs & les avan-  
 tages que nous avons reçu & rece-  
 vons journellement sous l'heureux &  
 glorieux Règne de V<sup>o</sup>tre Majesté, &  
 étant informez que l'ancien & invé-  
 téré ennemi de V<sup>o</sup>tre Majesté & de ce  
 Royaume, invente des moyens pour  
 troubler nôtre bonheur, en érigeant  
 un nouveau & prétendu titre à la Cou-  
 ronne & aux Royaumes de V<sup>o</sup>tre Ma-  
 jesté, croyons qu'il est à présent ne-  
 cessaire, de faire cette publique & ou-  
 verte profession de nôtre fidélité en-  
 vers v<sup>o</sup>tre Personne Sacrée & v<sup>o</sup>tre  
 Gouvernement, & d'assurer V<sup>o</sup>tre  
 Majesté, que nous nous attacherons  
 entièrement à Elle, & hazarderons  
 tout

tout ce que nous avons de plus cher,  
 pour défendre sa Personne Sacrée &  
 la succession à la Couronne, ainsi qu'e-  
 lle a été depuis peu établie par un Acte  
 du Parlement.

Nous ne croyons pas être assez ha-  
 biles pour donner des avis à v<sup>o</sup>tre grand  
 Conseil assemblé en Parlement: Et  
 nous tiendrons toujours leurs résolu-  
 tions, lorsqu'elles seront appuyées de  
 v<sup>o</sup>tre Royale Autorité, pour être les  
 règles incontestables de nôtre obéis-  
 sance, & que ce ne s<sup>o</sup>nt point des  
 choses sur lesquelles nous puissions dis-  
 puter. Nous donnerons avec toute la  
 joye imaginable, nôtre portion des  
 subsides qu'ils trouveront à propos  
 d'accorder, pour l'avancement & pour  
 le maintien de la Majesté de v<sup>o</sup>tre  
 Thrône, pour l'honneur de vos Royau-  
 mes, pour l'avantage & pour la prof-  
 perité de tous vos peuples.

*Adresse de la Ville & Port de Hasting.*

S I R E,

Tant sensibles à ce que V<sup>o</sup>tre Ma-  
 jesté a si glorieusement délivré nô-  
 tre Religion, nos Loix & nos liber-  
 tez des manifestes violations du pré-  
 cédent Régent: Et comment ces cho-  
 ses nous ont été depuis inviolablement

„ conservées, nous ne saurions sans la  
 „ plus haute ingratitude, nous dispen-  
 „ ser de faire connoître nôtre grande dé-  
 „ testation du procédé du Roi Très-  
 „ Chétien, qui a presumé de donner le  
 „ titre de Roi d'Angleterre, d'Ecosse &  
 „ d'Irlande au prétendu Prince de Gal-  
 „ les, au préjudice manifeste du titre &  
 „ du droit incontestable de Vôtre Ma-  
 „ jesté, ni sans avoir égard à nos Loix  
 „ faites pour établir la succession de la  
 „ Couronne dans la Ligne Protestante.  
 „ Nous croyons fermement, que le  
 „ principal motif qui l'a porté à cela,  
 „ a été de mieux retenir dans ses inte-  
 „ rêts, ce parti Papisse & mal intentio-  
 „ né qui a toujours tâché d'opprimer,  
 „ & quelques fois essayé ouvertement  
 „ de détruire la Personne & le Gouver-  
 „ nement de Vôtre Majesté. Et comme  
 „ par cette démarche, ce Monarque a  
 „ ouvertement fait voir son intention  
 „ de déthrôner Vôtre Majesté pour éta-  
 „ blir le Papisme & le pouvoir arbitrai-  
 „ re dans les Royaumes de Vôtre Ma-  
 „ jesté, nous devons conclure qu'il l'en-  
 „ treprendra, dès qu'il se croira suffi-  
 „ samment en état de le faire par une  
 „ ferme union de la France & de l'Es-  
 „ pagne.  
 „ Nous demandons donc tous d'un  
 „ cœur & tout d'une voix la permission  
 „ d'assurer Vôtre Majesté que nous em-  
 „ ploye-

„ ployerons tous nos efforts, pour main-  
 „ tenir & défendre la Sacrée Personne  
 „ de Vôtre Majesté & vôtre Gouverne-  
 „ ment, comme aussi la succession des  
 „ Couronnes Impériales de ces Royau-  
 „ mes dans la Ligne Protestante, ainsi  
 „ qu'elle est établie par les Loix, con-  
 „ tre le prétendu Prince de Galles, ses  
 „ adhérens & tous les autres ennemis de  
 „ Vôtre Majesté soit étrangers, soit do-  
 „ mestiques: Et que particulièrement  
 „ nous le Maire, les Jurats & les habi-  
 „ tans de cette Communauté, ne choisi-  
 „ rons lorsque l'occasion le requerra,  
 „ pour vous représenter en Parlement,  
 „ que des personnes que nous croirons  
 „ être disposées à entrer dans toutes les  
 „ mesures qui tendront à ces fins.

*Adresse de la Ville de Westminster au Roi,*

S I R E,

„ **N**ous ne saurions nous empêcher de  
 „ donner des marques de nôtre res-  
 „ sentiment, & de faire voir combien  
 „ nous detestons la perfidie du Roi Louïis  
 „ XIV. qui entreprend de disposer des  
 „ Royaumes de Vôtre Majesté, en fa-  
 „ veur du prétendu Prince de Galles; Et  
 „ nous prions très humblement V. M.  
 „ de nous permettre de l'assurer, qu'en  
 „ quelque tems que ce soit, & en toutes

„ fortes d'occasions, nous assisterons de  
 „ très-bon cœur & unanimement V. M.  
 „ pour confirmer & défendre votre Droit  
 „ à la Couronne Imperiale de ces Ro-  
 „ yaumes, contre le prétendu Prince de  
 „ Galles & tous autres Pretendants à vô-  
 „ tre Couronne & Dignité, où qui vou-  
 „ droient les envahir; Comme aussi pour  
 „ défendre la Sacrée Personne de votre  
 „ Majesté, que nous prions Dieu de con-  
 „ server long tems; & lui donner un  
 „ long & heureux Regne.

*Adresse de la Ville de Lincoln, au Roy.*

S I R E,

„ **N**ous les très-obéissans Sujets de  
 „ Votre Majesté, sommes touchez  
 „ d'une juste indignation, de cette viola-  
 „ tion de foi si notoirement commise de-  
 „ puis peu par le Roi T. C. poussé par  
 „ son ambition à violer les règles de la ju-  
 „ stice, & Pobligation des Traitez les  
 „ plus solemnels, & dont le zèle furieux  
 „ & emporté l'excite à la plus cruelle per-  
 „ secution contre les Protestans.

„ La pensée de ces choses nous fait ou-  
 „ vrir les yeux, & sentir à tems, la ma-  
 „ lice continuée & les dangereux desseins  
 „ de ce grand Ennemi; Et cela nous obli-  
 „ ge particulièrement en ce tems ici, à  
 „ avoir de tendres égards pour la conser-  
 „ vation

„ vation de votre Personne Sacrée & de  
 „ votre Gouvernement; pour la fureté  
 „ de nôtre Religion & de nos Libertez &  
 „ la défense de ces Royaumes, contre  
 „ toute Puissance étrangere; & toutes  
 „ sortes d'invasions: Nous sommes per-  
 „ suadez qu'il est de nôtre devoir de ve-  
 „ nir de bonne heure offrir nos Person-  
 „ nes à votre Majesté, en l'assurant sin-  
 „ cerement, que ce que nous pourrons  
 „ faire ou lui fournir, sera prompte-  
 „ ment & de bon cœur executé, tant pour  
 „ s'opposer à vos Ennemis découverts,  
 „ que pour supprimer ce pouvoir & em-  
 „ pêcher ces usurpations de la France. Ne  
 „ doutant point que les justes entreprises  
 „ de votre Majesté, étant toujours ap-  
 „ puyées d'une si excellente conduite &  
 „ d'un si grand courage, ne surmontent  
 „ les plus grandes difficultez, ne soient  
 „ suivies d'heureux succès, & ne finis-  
 „ sent avec la fureté & la gloire de votre  
 „ Personne sacrée, & la Paix & l'avanta-  
 „ ge de vos Royaumes.

*Adresse de la Ville de Bristol.*

S I R E,

„ **I**l est de nôtre devoir de nous joindre  
 „ à vos autres fidelles Sujets, pour fai-  
 „ re connoître combien nous detestons  
 „ la vanité du Roi T. C. en donnant le té-

tre de Roi d'Angleterre, d'Ecoffe &  
d'Irlande, au prétendu Prince de Gal-  
les, & sa violation de la foi publique  
en le reconnoissant pour tel, auxquels  
 Royaumes vôtre Majesté seule a un ju-  
ste & légitime titre; On n'a pû avoir  
d'autre dessein en cela, que de renver-  
ser nôtre constitution, qui est la gran-  
de sureté de nôtre Religion & de nos  
Libertez.

Les dangers auxquels vous avez sou-  
vent & tant de fois exposé vôtre Per-  
sonne Sacrée, le soin que vous avez  
pris de la Religion Protestante, & les  
heureux effets du Gouvernement de V.  
M. parmi nous, ont laissé de si pro-  
fondes & durables impressions sur nos  
esprits, que comme nous avons été  
toujours attachez aux intérêts de V.  
M. nous continuerons aussi nôtre zele  
& nôtre affection respectueuse pour sa  
Personne Sacrée, en nous opposant de  
tout nôtre pouvoir & de toutes nos for-  
ces, à quiconque prétendra aux Droits  
de vôtre Couronne & Dignité, & prie-  
rons Dieu de donner à V. M. un long &  
heureux Regne,

*Adresse de la Ville de Portsmouth au Roi.*

S I R E,

Comme nous croyons être redeva-  
bles à V. M. en qualité de nôtre  
Sou-

Souverain, de toutes les benedictions  
dont nous jouissons sous vôtre heureux  
Regne, aussi nous sommes obligez  
d'avoir du ressentiment de cette infi-  
gne indignité faite à vôtre Personne  
Sacrée par le Roi T. C. en declarant le  
prétendu Prince de Galles Roi d'An-  
gleterre, d'Ecoffe & d'Irlande; C'est  
pourquoi, nous vos très-fidelles Su-  
jets assurons de bon cœur, sincere-  
ment & solemnellement V. M. qu'en  
quelque tems que ce soit, nous em-  
ployerons nos plus grands efforts, &  
contribuerons autant qu'il nous sera  
possible, pour conserver vôtre Per-  
sonne Sacrée & vôtre Gouvernement,  
& les défendre contre tous ceux qui  
voudroient attenter sur l'une ou sur  
l'autre.

*Adresse de la Ville & Comté de Notting-  
ham.*

S I R E,

Nous les fideles Sujets de Vôtre Ma-  
jesté, considerant sérieusement à  
combien de dangers & de difficultez  
V. M. a exposé Sa Personne Sacrée,  
pour la seureté de la Religion Protec-  
tante, la seureté de vos Sujets & la  
défence de vos Royaumes; Et que le  
Roy T. C. en proclamant le prétendu

B b 7 Prin-

„ Prince de Galles Héritier des Couron-  
 „ nes d'Angleterre, d'Ecosse, & d'Ir-  
 „ lande ( qui apartiennent de Droit indu-  
 „ bitable à V. M. ) a manifestement violé  
 „ ces Traitez, que V. M. l'avoit obligé  
 „ de faire, pour la paix & la seureté de  
 „ l'Europe, & se proposoit par là de dé-  
 „ truire ces excellens Actes de Parle-  
 „ ment, faits pour la Succession de la  
 „ Couronne de V. M. dans la Ligne Pro-  
 „ testante, sur lesquels nôtre Posterité  
 „ doit s'appuyer & fonder son esperance.  
 „ Et comme ces Actions, si indignes  
 „ des Têtes Couronnées, doivent faire  
 „ naître dans vos fideles Sujets de la hai-  
 „ ne & de l'horreur, aussi devons nous  
 „ redoubler nôtre profonde vénération  
 „ pour V. M. qui s'est déjà si fort signa-  
 „ lée dans le Monde par sa vertu, par sa  
 „ valeur, & par son inviolable fidelité,  
 „ & dont les glorieuses actions rempli-  
 „ ront un jour nos Annales.  
 „ Nous prions donc très humblement  
 „ V. M. d'être persuadé, que de tout  
 „ nôtre pouvoir nous employerons de  
 „ bon cœur toute nôtre industrie, pour  
 „ la conservation de la Personne Sacrée  
 „ de V. M., & que nous travaillerons  
 „ diligemment & ferons tous nos ef-  
 „ forts, pour nous opposer à ceux qui  
 „ oseront envahir vôtre Couronne & Di-  
 „ gnité, ou violer ces Libertez & ces  
 „ Privilèges, dont par la grace de Dieu,  
 nous

„ nous jouïssons si tranquillement, sous  
 „ l'heureuse influence du doux Regne &  
 „ Gouvernement de V. M. que nous pri-  
 „ ons Dieu faire fleurir & nous conti-  
 „ nuer longnes années.

*Adresse de la Ville de Coventry.*

## S I R E,

„ **A** Près que par une longue, onereu-  
 „ se & sanglante guerre, Vôtre  
 „ Majesté a eu principalement par ses ar-  
 „ mes, son incomparable courage & sa  
 „ conduite, forcé la France à faire une  
 „ paix, qui non seulement devoit assu-  
 „ rer les Libertez & la Religion de vos  
 „ Royaumes, mais aussi faisoit esperer  
 „ à tous vos Voisins & à vos Alliez, de  
 „ voir regner la tranquillité & le bonheur;  
 „ Nous avons trouvé avec grand éton-  
 „ nement toutes nos esperances frustrées  
 „ par la mort du Roi d'Espagne; Et nos  
 „ dangers sont devenus plus grands que  
 „ jamais, par l'ambition sans bornes de  
 „ ce Roi, qui a en effet uni tous les Etats  
 „ de la Monarchie d'Espagne, aux siens,  
 „ & qui s'est saisi des Pais Bas Espa-  
 „ gnols, la seule barriere entre la Fran-  
 „ ce & une Nation, qui nous est si étroi-  
 „ tement alliée par la Religion & l'iu-  
 „ terêt. Et dans l'esperance de rendre  
 „ les Royaumes de Vôtre Majesté aussi  
 dépen-

„ dépendans de lui, que l'est l'Espagne,  
 „ ila contre ses Traitez, le Droit des  
 „ Nations & nôtre Constitution si con-  
 „ nuë, établi ou élevé un prétendu  
 „ Prince de Galles, pour s'opposer à  
 „ Vôtre Majesté & à vos legitimes Suc-  
 „ cesseurs. Mais au milieu de tous ces  
 „ éminens dangers, nos esperances &  
 „ nôtre confiance font (après Dieu) en  
 „ Vôtre Majesté, qui a, dans tout le  
 „ glorieux cours de sa vie, a été le seul  
 „ obstacle aux vastes desseins de ce Roi  
 „ ambitieux. C'est de Vôtre Majesté que  
 „ nous esperons nôtre seurete pour tout  
 „ ce qui nous est le plus cher; Et c'est  
 „ de vous, que le monde s'attend que  
 „ les Puissances de l'Europe soient redui-  
 „ tes à leurs justes bornes & tenuës en  
 „ balance. C'est pour accomplir ces  
 „ grandes fins que nous demandons,  
 „ humblement permission d'assurer Vô-  
 „ tre Majesté, que nous nous joindrons  
 „ de bon cœur & de toutes nos forces,  
 „ à vos autres fideles Sujets, pour assister  
 „ Vôtre Majesté, dans toutes ses glo-  
 „ rieuses entreprises, pour la paix & la  
 „ seurete de vos Royaumes, de vos Voi-  
 „ sins & de vos Alliez, contre le pré-  
 „ tendu Prince de Galles & tous ses Ad-  
 „ herens. Nous prions toujours Dieu  
 „ de tout nôtre cœur, qu'il donne à Vô-  
 „ tre Majesté un long & heureux Re-  
 „ gne.

*Adresse*

*Adresse du Comté de Cornoüaille.*

S I R E,

„ N Ous les très-obéissans & fideles  
 „ Sujets de Vôtre Majesté, ne sau-  
 „ rions voir qu'avec beaucoup de dou-  
 „ leur, la grande indignité & l'affront  
 „ fait par le Roi très-Chrétien à Vôtre  
 „ Majesté, & au juste & legitime Titre  
 „ que Son Altesse Royale la Princeffe  
 „ Anne de Danemarck, a après Vôtre  
 „ Majesté, que Dieu veuille conserver  
 „ long-tems, à la Couronne Imperiale  
 „ d'Angleterre, en donnant au prétendu  
 „ Prince de Galles, le Titre de Roi  
 „ d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande; Il  
 „ fait voir & déclare ouvertement par  
 „ là, le dessein & l'intention qu'il a,  
 „ autant qu'il pourra, de détrôner Vôtre  
 „ Majesté, d'extirper la Religion éta-  
 „ blie, d'introduire le Papisme & l'Es-  
 „ clavage, de renverser nos Loix & nos  
 „ Libertez, & de changer & détruire la  
 „ Succession de la Couronne, qui a été  
 „ si sagement réglée & établie par le Par-  
 „ lement.

„ Nous venons donc de tout nôtre  
 „ cœur & unanimement assurer Vôtre  
 „ Majesté, qu'en toutes sortes d'occa-  
 „ sions, nous aiderons & défendrons sa  
 „ Personne Sacrée & son Gouverne-  
 „ ment,

ment, & employerons nos vies & nos biens, pour appuyer & maintenir vôtre Droit & vôtre Titre à la Couronne, & ferons tout ce qui nous sera possible, pour en continuer la Succession dans la Ligne Protestante, ainsi qu'elle est limitée & établie par la Loi.

Nous osons, SIRE, nous servir de cette occasion, pour faire voir combien nous sommes satisfaits, de ce qu'il a plu à Vôtre Majesté, d'approuver les procédures de la Chambre des Communes, dans la dernière séance du Parlement, ne doutant point qu'ayant pris alors de véritables mesures & fait les démarches nécessaires pour conserver la Couronne & la Dignité de Vôtre Majesté, & soutenir toutes les Alliances que Vôtre Majesté trouveroit à propos de faire, que dans leur première Assemblée, ils ne fassent paroître le même zele, & la même promptitude, en fournissant des subsides qui répondent efficacement aux besoins publics.

*Adresse de la Ville de New-Romney.*

SIRE,

Entre tous les avantages dont nous jouissons, sous la sage administra-

tion

tion & le doux Gouvernement de Vôtre Majesté, nous sommes justement & sensiblement touchez de vôtre grande Sageste & de vôtre bonté, d'avoir recommandé de dessus le Trône & donné vôtre consentement Royal, à ce Bil pour assurer la Succession de la Couronne, dans la Ligne Protestante, afin de conserver la paix & le bonheur de ce Royaume, & assurer la Religion Protestante établie par les Loix.

Nous vos très-obéissans & fideles Sujets, prions Vôtre Majesté de nous permettre de l'assurer que nous avons unanimement résolu de faire les derniers efforts, pour la conservation de vôtre Personne Sacrée, & de vôtre juste & legitime Titre contre tous ceux qui voudroient l'usurper: Mais principalement contre le prétendu Prince de Galles, si injustement produit par le Roi très-Chrétien pour troubler l'heureux Gouvernement de Vôtre Majesté, & detruire nôtre Religion, nos Droits & nos Libertez, que Vôtre Majesté a toujours eu si grand soin de preserver & de maintenir, même au grand danger de sa Personne Sacrée.

Une partie de ces Adresses ont déjà été présentées & envoyées au Roi. Les autres le seront au retour de sa Majesté, & généralement parlant, toute la Nation paroît être dans la resolution unanime de

sou-

soutenir par la voye des armes, & la liberté, & ses Loix.

III. On parle fort d'une Lettre qui a été envoyée à Madame la Princesse de Danemarck par le Comte de Middelton, & par laquelle le feu Roi Jaques, recommande à Son Altesse Royale de vivre en bonne intelligence avec le Prince de Galles, mais c'est tout ce que l'on en dit, & l'on sçait seulement au reste que cette Princesse a déjà pris le deuil, & que le Roi le prendra aussi au retour de Hollande avec toute la Cour. L'union des deux Compagnies des Indes Orientales fut enfin conelüe & signée le Mardi quatrième Octobre, au contentement des parties interressées, & l'on s'en promet de grands avantages pour le commerce de la Nation. La nouvelle Compagnie a depuis resolu d'exiger des Interressez dix pour cent, qui seront ajoutez au fond Capital, afin de mieux pousser le Commerce, Ceux qui apporteront les 10. pour cent dans le 14. du mois prochain recevront un quartier d'interêt du à la St. Michel, & ceux qui les apporteront avant ce jour-là auront un rabais de trois pour cent.

IV. Le Comte de Rochester qui avoit été fait Gouverneur d'Irlande il y a déjà quelque tems, se rendit enfin en ce Royaume-là au commencement du mois passé, & fut pour la premiere fois à l'Église en Ceremonie le Dimanche 9. du même

même mois, le Comte de Roscommon portant l'épée de l'Etat devant lui. L'Archevêque de Dublin pronouça le Sermon, & le Mardi 11. le nouveau Lord Maire prêta les sermens ordinaires pour entrer dans l'exercice de sa charge. On écrit de ce pais-là que le Vice-Amiral Weston qui y étoit allé pour embarquer les Troupes destinées pour l'Amerique, a beaucoup souffert par la dernière tempeste, jusques-là qu'un Vaisseau de son Escadre nommé *l'experiment Gally* ayant heurté contre un autre, s'ouvrit & coula à fonds sans pouvoir entre secouru. Il perdit aussi une Galiote à Bombes, & un Brulôt, mais depuis il s'est raccommode, & il doit bien-tôt se mettre en mer avec son Escadre.

V. Il y a d'autres Lettres de Nevis qui portent que le Comte de Montesuma Vice Roi du Mexique, a refusé de recevoir l'Escadre Françoisé que l'on avoit envoyé-là, qu'il n'a point reconnu le Roi Philippes, & que même il a ordonné à tous les Gouverneurs des Places maritimes de son Gouvernement de refuser l'entrée aux Vaisseaux François & Espagnols, qui auront commission du nouveau Roi, mais une nouvelle si importante merite confirmation.

VI. La Ville de Londres a fait élection d'un nouveau Lord Maire, & le choix est tombé sur le Chevalier Goore.

On

On assure qu'il y a un nouveau Traité d'Alliance entre sa Majesté, & les Etats Généraux, & que ce Traité fut passé au grand Sceau le Lundi 10. Octobre N. S. Je suis Monsieur &c.

## L E T T R E V.

*Affaires de France.*

MONSIEUR.

I. J E ne sçay si vous ne vous trouverez point fatigué de m'entendre chaque mois vous entretenir que des moyens que l'on employe en France pour trouver les fonds dont on a besoin dans la conjoncture présente. J'avoué que le recit en peut devenir à la fin insipide aux étrangers & à ceux qui n'y prennent point de part, mais il n'en est pas de même à l'égard des interessez, & enfin quelque sec que puisse être un tel article il ne laisse pas d'être essentiel aux affaires. Dans le siècle où nous sommes les grands desseins exigent de grandes finances, & pour appliquer sans detour la maxime au Roi T. C. on peut dire que quand l'argent lui manquera, tout lui manquera en même tems, & nous aurons la paix. Ne trouvez donc pas mauvais que je m'attache un peu à une matière d'eile même si

im.

importante, & que je vous tienné informé de ce que j'en apprens.

II. Entre les moyens dont on a resolu de se servir pour faire couler l'argent des sujets dans les Coffres du Roi, le plus juste, le moins à charge, & celui qui apparemment subsistera le plus long temps, c'est une certaine taxe d'un sou & demi qui a été imposée sur chaque jeu de Carte. Le public en a paru très content. Une clause seulement qui se trouve dans l'Edit a tant soit peu scandalisé les bonnes ames, c'est qu'il y est permis à ceux qui ont entrepris le parti de visiter les Convents, Communautés, & autres lieux privilegiez pour y chercher les Cartes de contrebande, comme si l'on pouvoit presumer que des Religieux & des Religieuses, consacrés à Dieu d'une façon toute particulière, fussent capables de receler des Cartes defenduës, ou d'en faire commerce. Il y a aussi une suppression de quarante Charges de Commissaires des Guerres qui seront rembourcées, & une creation de cent autres Commissaires des Guerres avec attribution de plusieurs Droits, & particulièrement du Titre de noblesse. Une autre suppression de 99. Offices de Tresauriers & Controleurs generaux de l'extraordinaire des guerres avec creation de 51. pareils nouveaux Offices moyennant la finance qui sera reglée par le Conseil. Ces nouveaux

Offi.

Officiers auront la qualité de Conseillers du Roi, & commenceront leurs exercices l'année prochaine, mais leur établissement ne se fera pas sans causer bien du mécontentement aux anciens. Il y a même déjà un grand mouvement entre les intéressés, & l'on dit qu'ils s'assemblent dans le dessein de faire des offres au Roi pour empêcher l'exécution d'un Edit qui leur est si préjudiciable. C'est peut être ce que l'on desiroit d'eux. On parle encore de deux autres affaires de conséquence, l'une seroit d'obliger les Colleges des Secretaires du Roi à prendre des augmentations de Gages pour 450. mille livres par an au dernier 18. l'autre de créer en Charge la fonction d'Avocat dans tous les Parlements, & Présidiaux du Royaume. On prétend que cette dernière affaire rapporteroit clair & net, plus de huit millions dans les Cofres du Roi Elle avoit déjà été proposée en 1689. mais on y trouva pour lors tant de difficultés qu'il falut l'abandonner. Si elle passe cette fois ici, il ne restera plus qu'à mettre aussi à prix la Magistrature des villes, après quoi il n'y aura pas un emploi seculier dans le Royaume qui ne soit venal.

III. Je vous ay marqué dans ma Lettre sur les affaires d'Angleterre que le Comte de Manchester étoit de retour, ainsi ce ne sera plus une nouvelle quand

je

je vous dirai qu'il est parti de Paris, mais ce depart a des circonstances que vous ne sçavez peut-être pas, & qui ne doivent pas être oubliées. La principale est que Sa Majesté Britannique justement offensée de la reconnoissance du Prince de Galles pour Roi d'Angleterre, avoit envoyé ordre à son Ambassadeur de se retirer incessamment sans prendre audience de congé, sur quoi ce Ministre écrivit le Billet suivant au Marquis de Torci Ministre & Secretaire d'Etat, le 2. Octobre.

MONSIEUR.

LE Roi mon Maître étant informé que Sa Majesté Très-Chrétienne a reconnu un autre Roi de la Grand Bretagne, ne croit pas que sa gloire & son service lui permettent de tenir plus long tems un Ambassadeur auprès du Roi votre Maître, & m'a envoyé ordre de me retirer incessamment, dont je me donne l'honneur de vous donner avis par ce Billet, & en même tems de vous assurer que je suis &c.

Voici la réponse que le Marquis de Torci fit le même jour au Comte de Manchester.

MONSIEUR.

J'ene puis rien ajouter à ce que j'eus l'honneur de vous dire il y a huit jours, du desir sincere que le Roi a toujours eu de conserver avec le Roi votre Maître, la Paix établie par le Traité de Ryswick. Je vous prie seulement en mon particulier, d'être bien persuadé qu'en quelque lieu que vous soyez, vous n'au-

Tom. XX.

Cc

rex

vez personne qui soit plus véritablement que je  
le ferai toute ma vie &c.

Monsieur de Heemskerck Ambassadeur  
de Hollande s'est aussi retiré, mais d'u-  
ne manière différente, car bien qu'il  
n'ait point pris d'audience, il s'est néan-  
moins congédié par un Memoire, &  
n'en a usé ainsi que parce que le mauvais  
état de sa santé ne lui pouvoit pas per-  
mettre de faire une fonction comme  
celle-là. Il y a long-tems que ce Mini-  
stre ne se porte pas bien, & il avoit plu-  
sieurs fois demandé son rappel à L. L.  
H. H. P. P. sans l'avoir pû obtenir, qu'en  
dernier lieu.

IV. Sa Majesté a été elle même indis-  
posée, & l'on n'a pas été sans allarme à  
son sujet, mais elle a été bien-tôt réta-  
blie. Le Duc d'Anguien qui a été aussi  
malade se porte maintenant fort bien, &  
Madame la Duchesse du Maine a heureu-  
sement accouché d'un Prince qui portera  
le titre de Comte d'Eu. Le Duc d'Ar-  
eos, & le Duc de Baños son frere ont pas-  
sé par Paris allant servir en Flandres.  
Ils ont eu l'honneur de saluer le Roi, &  
en ont été receus avec un accueil peut  
être plus favorable, qu'ils ne l'avoient es-  
peré. Ils furent introduits dans le Cabie-  
net du Roi par Monsieur de Saintot In-  
troduceur des Ambassadeurs, & receus  
par le Capitaine des Gardes de la Porte,  
& par le premier Gent homme de la  
Chambre. Ils alletent en suite à l'au-

dience des Princes & Princesses, & furent  
admis à saluer Madame la Duchesse de  
Bourgogne, & Madame la Duchesse  
d'Orleans, à la jôie. Un autre Espa-  
gnol a eu Audience publique du Roi &  
de toute la Maison Royale, en qua-  
lité d'Envoyé extraordinaire d'Espa-  
gne. C'est D. Francisco d'Eguaros que  
le Roi d'Espagne avoit envoyé en cette  
Cour pour y faire ses Compliments de  
condoleance sur la mort de feu Monsieur  
le Duc d'Orleans. Comme les Espag-  
nols sont presentement à la mode, celui ci  
a été parfaitement bien traité & reçu.  
Nous verrons s'il viendra quelque sem-  
blable Envoyé à l'occasion de la mort du  
Roi Jacques, duquel je vous dirai en pas-  
sant, qu'on le tient déjà pour Saint &  
qu'on l'invoque comme tel. C'est Mon-  
sieur l'Evêque d'Autun qui a commencé  
à le faire, par le conseil de quelques Re-  
ligieuses ses amies, & l'on prétend  
qu'aussi-tôt il a été guéri d'une fistule à  
l'œil sans aide de Medecins.

V. Le 6. du mois passé la Reine d'Es-  
pagne arriva à Toulon, résolue de conti-  
nuer son voyage par terre, à cause que la  
Mer lui faisoit trop de peine. Comme  
cette resolution avoit été absolument  
impreveuë, & qu'ainsi l'on n'avoit pû  
faire aucun preparatifs ni pour sa recep-  
tion ni pour la commodité de son voya-  
ge les choses allerent comme elles pu-  
rent, & la jeune Reine fut obligée de se-

journer environ quinze jours à Toulon. Le 20. elle fut à Marseille où on lui donna le Spectacle d'une illumination des Galeres du Roi qui avoient chacune plus de deux mille lumieres. Ce divertissement commença par la décharge d'environ cinq cents boetes, & finit par trois salves de tout le Canon des Galeres. Le 21. les Galeres d'Espagne partirent pour aller à Barcelone. Le 22. la Reine après avoir entendu la Messe aux Capucins partit dans une litiere doublée dedans & dehors de velours rouge cramoisi avec des galons, & des franges d'or. Les harnois & les houffes étoient garnis de même, & l'on eut soin de trouver des Caleches & des Litières pour les Seigneurs & Dames de la suite. Elle fut saluée en sortant par trois salves de toute l'artillerie de la ville & des Forts, & elle alla ce jour là coucher à Aix. Le 23. à Salon, & le 24. à Arles, où elle fut logée dans l'Archevêché & traitée par le Rhone & entra dans le Languedoc, où le Comte de Grignan & le Marquis de Forville qui l'avoient accompagnée la quitterent, & elle fut reçeuë par le Comte de Broglio Commandant en cette Province. Je suis Monsieur &c.



LET:

## L E T T R E V I.

*Affaires d'Espagne, de Portugal,  
& des Pais-bas.*

*Madrid.*

## M O N S I E U R.

I. LA guerre étant resoluë en Espagne aussi bien qu'en France, on ne songe plus qu'aux moyens de la faire avec le moins de desavantage qu'il se pourra. Le Roi a écrit là dessus une lettre de plusieurs feuilles de papier au Roi T. C. son Ayeul, qui a été admirée de ceux d'entre les Ministres de l'une & l'autre Cour qui l'ont veuë, & qui avec la réponse de Sa Majesté T. C. servira de Plan à toute la Guerre. On dit qu'entre autres choses Sa Majesté y témoigne qu'elle croit sa presence necessaire en Italie, & que le Roi T. C. ayant été du même sentiment, il est maintenant resolu qu'elle ira l'année prochaine commander l'Armée de France & d'Espagne en ce Pays là. Diverses autres resolutions ont été pareillement prises, dont la principale, & en même tems la plus difficile à exécuter, consiste au recouvrement des finances necessaires pour l'entretien de la Guerre. Le Roi T. C. demande que l'on fasse au moins un fonds de huit millions pour cette année, & l'on juge bien qu'en effet quelque secours que l'on reçoive de

Cc 3

la

la France, il n'en faudra pas moins pour subvenir de la part de l'Espagne aux fraix immenses auxquels on va se trouver engagé ; mais on ne sçait absolument à quels expedients avoir recours pour trouver une si grosse somme. La Noblesse est endettée, le Commerce deperi, & le peuple si pauvre, que Sa Majesté suivant les mouvemens de son cœur benin & compatible n'a pû se dispenser de relâcher la moitié des subsides ordinaires aux Provinces de Castille & d'Arragon, par où elle a passé en allant à Barcelone. Cette conduite Royale & paternelle lui a attiré des benedictions infinies, mais enfin elle n'est pas propre à remplir la bourse, & quelque tendresse que Sa Majesté puisse avoir pour ses nouveaux Sujets, il faudra bien de nécessité qu'elle les charge de maniere ou d'autre. C'est aussi à quoi l'on s'attend bien en Espagne, & l'on n'est plus en incertitude que sur la nature des impôts que l'on sera obligé de payer. Les uns croyent que ce sera une Capitation generale comme en France, les autres une Taxe sur les Terres, & les maisons, & les autres une imposition sur la consommation de quelqu'une des denrées du plus grand debit. Quoi qu'il en soit, on en fera bien-tôt éclairci, Sa Majesté ayant déjà donné ses ordres à Saragosse, & à Barcelone, pour la convocation des Etats, & pour y faire la proposition de quelques subsides. On travaille aussi

sans

sans relâche à remettre les Domaines de la Couronne sur un meilleur pied que ci-devant, & pour commencer on a donné en admodiation toutes les fermes d'Espagne, dont le Prince de la Tour Tassis jouissoit gratuitement depuis près de trente ans. Sa Majesté n'en retirera cette année que 170000. livres ; mais il y a commencement à tout, & il ne faut pas douter qu'avec le tems elles ne montent à bien davantage.

Je vous dis quelque chose dès le mois passé du depart du Roi pour Barcelone, & je pourrois bien continuer ici ma Relation, mais en voici une toute faite qui m'épargnera cette peine. Je vous la donne telle que j'en ai trouvée dans le Mercure Galant du mois dernier. C'est un Espagnol qui parle.

*Journal du Voyage de S. M. Catholique.*

Le Roy d'Espagne partit de Madrid le 5. de Septembre à quatre heures & demie du soir, pour son Voyage de Barcelone, où la nouvelle Reine d'Espagne se devoit rendre à peu près dans le temps que ce Prince y arriveroit.

Sa Majesté Catholique fit entrer avec elle dans son Carosse Mr le Duc de *Medina Sidonia* & Mr le Comte de *Benevente* ; qui se mirent sur le devant, & Mr le Comte de *Marfin* Ambassadeur Ordinaire de France, & *Don Garcia de Gusman*, qui se placerent aux portieres. Sa Majesté Catholique arriva à *Alcala* à sept heures & demie du même jour. Le

Iendemain matin Sa M. C. alla visiter le corps de Saint Diego, & l'après midy, les saintes Hosties du College des Jesuites. Elle partit ensuite d'Alcala, & alla coucher à *Guadalaxara*, où elle arriva à six heures & demie. Elle donna le reste de la journée au divertissement de la Chasse, où les Espagnols admirerent son adresse.

Le 7. elle partit pour aller coucher à *Torija*. Elle y arriva de bonne heure. Elle alla tirer le reste du jour, & ordonna que tous ceux de sa suite qui n'étoient pas obligez d'être auprès de sa Personne, prissent un jour d'avance pour la commodité des Equipages & des logemens.

Le 8. le Roy alla coucher à *Algora*; le 9. à *Alcolea*, le 10. à *Matanchon*, le 11. à *Tortuera*, où finit le Royaume de Castille. Il n'a pas manqué un seul jour d'aller à la Chasse en arrivant dans les lieux où il devoit coucher. Il a dispensé de la moitié des droits & subsides que ces peuples sont obligez de lui payer, tous les lieux de son passage, où on lui a fait voir que la sterilité des dernières années les avoit incommodés. Il en a usé avec une charité égale à l'égard de tous les Pauvres qui se sont présentés, ou dont on lui a parlé. Il a ainsi continué sa route jusqu'à Saragosse, où il arriva le 16. Il passa le même jour par le Monastere Royal de Sainte Foy, de l'Ordre de Cisterciens, où l'attendoient pour le haranguer, le Gouverneur du Royaume, le Consistoire de la Députation, & le Tribunal de

l'In-

l'Inquisition, avec tous les Corps qui étoient en droit selon les Coutumes, de paroître en pareilles occasions. Toutes ces ceremonies se sont faites suivant l'usage ordinaire.

Mr le Marquis de *Camaraca*, Viceroy d'Aragon, avoit déjà reçu Sa Majesté Catholique sur les Frontieres de ce Royaume, accompagné de la Noblesse, des Officiers, & de tout ce qu'il y a de gens titrez ou Officiers de marque.

L'Ambassade du Royaume avoit aussi déjà reçu & harangué Sa Majesté Catholique à *Daroca*, & celle de Saragosse, dans la Ville de *Muel*.

Il ne seroit pas aisé d'exprimer tout ce que le Royaume d'Aragon a fait voir de respect, de zele & de tendresse à la veüe d'un Monarque qui gagne les cœurs par son seul aspect, qui soumet les esprits par une raison & une conduite qui sont au dessus de son âge.

Sa Majesté Catholique arriva sur le soir à Saragosse. Plus de vingt mille personnes l'attendoient hors de la Ville. A peine découvrit-on ce Monarque, qu'on fit retenir de toutes parts des cris de joye, jusqu'alors inconnus en Espagne. Jamais applaudissemens n'allerent plus loin. Sa Majesté Catholique avoit eu beau défendre qu'on ne lui fît aucune entrée jusqu'à ce qu'elle repassât avec la nouvelle Reine; l'on obeit à l'égard de quelques ceremonies, mais rien ne put retenir le zele & l'affection des peuples.

C c 5

Tou-

Toutes les rues se trouvèrent magnifiquement rapiffées & ornées. Les Illuminations n'y ont pas discontinué toutes les nuits, & les applaudiffemens n'y ont cessé ni nuit ni jour. Le Roy entra dans cette Ville par la nouvelle porte de Notre-Dame *del Rotillo*, qui à peine venoit d'être achevée, comme si on avoit eu dessein d'en faire un Arc de triomphe, pour célébrer & pour éterniser un pareil bonheur. Les peuples en tirent un bon augure; & ils ont tous remarqué que le Ciel de concert avec eux, sembloit déclarer que les portes par où avoient passé les autres Rois, ne suffisoient pas pour l'Entrée d'un si digne Monarque. Il entra à cheval dans cette Ville. On fut ébloui de sa bonne grace, & de cet air de Majesté, de bonté & de grandeur qui est né avec lui. Il est certain que le Roy d'Espagne est très bien à cheval, & on ne fera pas surpris qu'on ait admiré à Saragosse, ce que tout le monde a applaudi en France. Toutes les Relations qui nous en sont venues portent qu'à sa beauté on l'a crû un Adonis, & qu'à son air guerrier, on l'auroit pris pour le Dieu Mars, s'il eut été moins beau & moins jeune.

On avoit élevé à sa gloire trois Arcs de triomphe magnifiques & bien entendus. On n'y avoit rien épargné. L'un étoit au haut de la rue S. Paul, l'autre à la sortie *del Goffo*; & le troisième devant *las Casas del Reyno*, en forme d'Obelisque. Cette Description me meneroit

trop

trop loin si je la voulois faire en détail; mais il suffit de dire que rien n'étoit plus riche, ni de meilleur goût. Sa Majesté ne s'arrêta que devant l'Eglise *del Salvador*. Elle y entra pour y prier à son ordinaire, avec une piété qui édifie également les plus grands Seigneurs & le peuple. Ce grand Prince a un fonds d'une Religion sincere, qui avec tant d'autres grandes qualitez le rend encore plus précieux à tous ses Royaumes.

Sa Majesté alla de là au Palais Archiepiscopal, suivie d'un nombre infini de gens de tous États, qui tous, comme dit une des Relations Espagnoles, faisoient passer par leurs yeux son image dans leur cœurs, pour y imprimer son portrait, & pour l'y conserver avec amour, respect & zèle, jusqu'à la dernière goutte de leur sang & au dernier soupir de leur vie.

À l'entrée de la nuit Sa Majesté alla à l'Eglise *del Pilar*, & après y avoir fait sa prière Sa Majesté monta jusqu'à cette Sainte Image, & lui baïsa la main avec une dévotion dont tout le Monde se sentit touché.

Le Roi revint au Palais Archiepiscopal. Les acclamations & les cris de joye de vive le Roi, vive Philippe V. ne discontinuoient pas. Toutes les Relations conviennent que ces applaudiffemens y parurent sans exemple.

Sa Majesté vit des fenêtres de ce Palais, un spectacle ingénieux qu'on lui avoit fait préparer sur la Rivière d'Ebre.

C'étoit une course de Taureaux de feu, inventée avec beaucoup d'Art, & exécutée avec beaucoup de succès.

Le Samedi dix-septième. Sa Majesté retourna dès le matin à Notre-Dame *del Pilar*. Et de là au Temple *del Salvador* où elle prêta le Serment qu'on appelle de *los Jueros*. Cette Auguste Cérémonie se fit avec tout l'éclat qu'elle meritoit, & dans les formes qui ont été pratiquées par les autres Rois. Ce Serment tient lieu de Couronnement.

Sur le soir il y eut une course de Taureaux sur le rivage de l'Ebre. Le concours de monde y fut prodigieux, & on remarqua que dans un spectacle qui est si fort du goût de cette Nation, personne ne regarda la course, & que toute l'Assemblée eût toujours les yeux attachés sur le Roi.

C'est donc le 17. de Septembre que Philippe V. a été couronné Roi d'Arragon. Tout ce Royaume & toute l'Espagne en tirent des augures dignes de leur Religion, de leur amour, & de leur zèle. C'est à pareil jour que mourut Philippe IV. C'est le jour de la naissance de leur nouvelle Reine. A pareil jour, & dans le même lieu du Couronnement, Saint Pierre de *Arbués* souffrit le martyre pour la défense de la Foi, après s'être opposé à l'impie & à la barbarie des Mores; & à pareil jour, St. François reçut les Stigmates. Il est fort naturel qu'une Nation aussi Catholique, & aussi fi-

de

delle en tire de grands sujets d'espérance, & de consolation.

Le lendemain 18. le Roi retourna au Temple *del Salvador*, où il fit ses dévotions. Il communia de la main de son Confesseur. Il retourna au Palais Archiepiscopal, où il commença la Cérémonie de donner sa main à baiser. L'Archevêque de Sarragosse entra le premier à la tête de cet illustre Chapitre. Il fit une harangue pleine de sentimens & de pensées élevées & délicates. L'Université vint après, avec tous les Docteurs, & ensuite les Députés & tout le Consistoire, avec les quatre différens Etats, qui réunis, représentent en Corps tout le Royaume d'Arragon. Ils eurent tous l'honneur de baiser la main du Roi.

L'après midi Mr. le Comte de *Peralda* & *Albaterra*, de la Maison de *Rocoberti*, proche Parent de Mr. le Marquis de *Castel dos Rios*, Ambassadeur d'Espagne en France, fit présent à Sa Majesté Catholique de douze beaux chevaux très richement enharnachés. Le Roi trouva ce présent magnifique, & digne de lui; ainsi que de la naissance de celui qui le faisoit.

Le Peuple ne pouvant pas se rassasier de voir un Roi qui lui est si cher, lui presenta une requête pour le supplier qu'il lui plût de lui accorder la grâce de le voir plus commodément, & de vouloir pour cela se promener à cheval par les rues. Le Roi avec sa benignité ordinaire leur

C c 7

ac

accorda cette demande sur l'heure. Toutes les rues se trouverent tapissées & ornées comme le jour qu'il étoit arrivé. On ne peut pas exprimer à quel point ce peuple innombrable se sentit heureux en le voyant. Le détail de cette Cavalcade meriteroit une Relation entiere. S. M. la finit à l'Eglise *del Pilar*, où elle alla encore faire ses prieres. Dès que la nuit parut on tira un très-beau Feu d'artifice au milieu de la riviere d'Elbre, devant les fenêtres du Palais. Les Illuminations continuerent toute la nuit, avec des Tours & des Châteaux en feu, & avec d'autres inventions singulieres.

Le lendemain 19. Sa Majesté entendit la Messe au Temple *del Salvador*, & l'après-midi elle alla à l'Eglise de *Santa Eulgracia*, visiter les corps des Saints Martyrs. Le concours du peuple suivant par tout avec des acclamations & des benedictions qui interessoit le Ciel & la Terre.

Sa Majesté partit le 10. sur le soir, pour continuer sa route; & pour se rendre à Barcelone plutôt qu'elle ne l'avoit résolu, sur l'avis qu'elle avoit receu que la nouvelle Reine étoit partie de Turin le 12. On ne peut rien ajouter à tout ce qu'a fait dans cette occasion la Ville de Saragosse, ni à la maniere dont S. M. C. y a répondu.

Voilà ce que j'ai pu recouvrer jusqu'à present de plus circonstancié touchant le voyage du Roi. Peut-être le Mois prochain je pourrai vous en dire davantage.

Cc-

Cependant je ne veux pas oublier une particularité de ce voyage, qui non seulement merite de vous être rapportée comme une nouvelle, mais aussi de tenir place dans l'histoire. Je ne sçai pourquoi le Journal que vous venez de voir n'en fait point mention; cela auroit mieux valu que bien des choses qui y sont inserées. Voici ce que c'est.

Le fils du Duc de Medina Sidonia, Grand d'Espagne, & premier Ecuyer du Roi, ayant voulu sauver les Droits de la Douanne, un Communis se mit en devoir de visiter ses hardes. Il s'y opposa & lui parla avec hauteur, surquoi le Communis ayant répondu un peu trop hardiment reçut un coup de pistolet dans la tête & tomba mort. Les plaintes de cette affaire furent aussi-tôt portées au Cardinal, mais son Eminence n'osa prononcer, & se contenta d'en écrire au Roi & de lui envoyer les informations. Sa Majesté les vit, & par une presence d'esprit que tout le monde admira, elle s'adressa au Duc de Medina Sidonia qui l'accompagnoit dans le voyage, & lui demanda son sentiment sur l'affaire, sans toutes fois lui découvrir les noms. Le Duc opina à la mort comme contre un homme qui avoit commis un Meurtre, & violé les Droits du Roi, mais il ne fut pas peu consterné quand sa Majesté lui eut fait connoître que c'étoit son fils qui étoit tombé en cette faute. Il ne laissa pourtant pas de persister en son jugement, ce qui

qui obligea sa Majesté de lui dire que cela étoit trop rigoureux & qu'il pouvoit diminuer un peu de sa severité. Le Duc lui dit donc *Sire*, puis que *Votre Majesté* veut bien donner la vie à mon fils & qu'elle m'oblige à décider, je le condamne à ne voir jamais le jour & à être enfermé dans une basse fosse. Alors sa Majesté lui dit. *Vous l'avez condamné en Fuge, & moi je le veux juger en Pere.* J'ordonne qu'il se retire sur une de vos Terres & qu'il y reste jusques à ce que je le rappelle. Cependant il est juste qu'il fasse une Pension à la Veuve & aux enfans du Commis qu'il a tué. Voila un jugement digne d'être gravé sur le Marbre & sur le Bronze, & qui me donne lieu d'esperer que malgré la déplorable situation où se trouvent les affaires de l'Europe, elles prendront une heureuse fin. La Clemence de ce Prince ne lui permettra pas sans doute de souffrir long tems une aussi grande effusion de sang que celle qui se prepare, ni son Equité de refuser toujours à l'Empereur une satisfaction que dans le fond il est en droit de pretendre, & contre laquelle on ne scauroit rien alleguer, si ce n'est la pretendüe necessité de conserver la Monarchie en son entier. Necessité aussi difficile à prouver, que facile à avancer. J'attends encore de sa Majesté un jugement équitable au sujet d'une affaire survenue depuis peu à Malaga. Le Gouverneur a fait arrêter les effets des Negocians Hollandois, Anglois, & Hambourgeois qui se sont trouvez

dans

dans

dans ce Port-là, sous pretexte de quelque debte contractée en 1689. mais des circonstances de laquelle je ne suis pas instruit. Je scai seulement que Monsieur de Schonnenberg en a porté des plaintes au Cardinal Portocarero.

Le differend qui étoit entre Don Pedro Navarere Amirante d'Espagne & le Comte d'Estrée au sujet du Commandement a été enfin réglé. Celui-ci commande en qualité de Capitaine General de toutes les Mers, & porte le Pavillon d'Amiral au grand Mats. Et Don Pedro porte Pavillon de Vice-Amiral d'Espagne au Mats d'avant. Au reste nous avons eu avis que la Flote de Cadix a été jointe par celle qui étoit allée à Lisbonne, sous le commandement du Comte de Château-Renaut forte de 16. Vaisseaux & quatre Brulôts, & que toutes deux ensemble ont dû faire voile le 20. Octobre vers les Indes Occidentales, où elles seront bien nécessaires, si la nouvelle que je vous ai marquée dans ma Lettre sur les affaires d'Angleterre touchant le Comte de Montefuma se trouve vraie.

Lisbonne.

II. La crainte que l'on avoit de l'approche de la Flotte Angloise & Hollandoise, étant dissipée, toutes les Troupes qui étoient sur les Côtes sont retournées dans leurs Quartiers, & tout est maintenant tranquille à Lisbonne, mais il y est survenu une affaire à l'égard d'un vaisseau d'Amsterdam destiné pour Salé,

qui

qui a obligé Monsieur de Famars Refu-  
dent de Hollande à s'en plaindre. Ce  
vaisseau qui faisoit eau étant entré dans  
le Port de Lisbonne pour s'y radouber, le  
Comte de St. Vincent, Amiral de l'Armée  
Navale de Portugal, fit venir le Maître &  
lui déclara qu'étant destiné pour Salé il  
étoit de bonne prise, surquoy il envoya  
un Capitaine à son bord avec quelques-  
uns de ses gens qui y commirent beau-  
coup d'insolences. Monsieur de Famars  
fut donc obligé, comme je vous ai dit, à  
s'en plaindre; mais sa Majesté lui témoi-  
gna qu'elle n'entendoit pas que de pareil-  
les choses se passassent dans son Royau-  
me, & l'assura qu'elle lui feroit donner  
toute la satisfaction imaginable. Ce-  
pendant il n'y a gueres d'aparence que la  
bonne Correspondance puisse durer long-  
tems, s'il est vrai que l'alliance du Por-  
tugal avec les deux autres Couronnes soit  
telle que les François le publient.

*Bruxelles.*

III. Les Gardes du Corps, les Che-  
vaux legers & les autres Troupes de la  
Maison du Roi de France, qui étoient  
campées à Evaille & à Hotton, ont qui-  
té ces deux Postes & ont repris la route  
de France, pour hiverner dans la Nor-  
mandie & dans la Picardie. Celles que  
le Comte de Tallard commandoit dans le  
voisinage d'Aix la Chapelle sont aussi de-  
campées il y a quelques jours, sans que  
l'on puisse dire si c'est pour retourner  
en leurs Quartiers ou pour quelque des-

sein

sein vers Cologne ou vers le Palatinat.  
La Cavalerie de l'autre Campement des  
François à Richelles est pareillement  
sur le point de le quitter, mais l'Infante-  
rie y doit rester & être renforcée par  
quelque autre Infanterie, & ces Troupes  
seront relevées toutes les six semaines  
par d'autres à qui on augmentera la sol-  
de à cause des grandes incommoditez  
qu'elles souffriront tout l'hiver dans ce  
lieu, où elles n'auront pour tout logement  
que des Baraques. On employe actuel-  
lement 2000. hommes à perfectionner  
ces Baraques, & la ligne de circonvalla-  
tion de ce Campement laquelle à 24.  
pieds de largeur & 12. de profondeur.  
Ces Lignes sont garnies de redoutes d'es-  
pace en espace, & outre cela on parle de  
construire au Village de Richelle un  
Fort qui sera nommé le Fort de Philippe.  
Tout cela se fait pour brider Mastricht  
& Liège, & ne donne pas peu d'inqui-  
tude à Messieurs du Chapitre de cette  
derniere Ville. Ces Messieurs ont pris la  
précaution depuis quelque tems de faire  
coucher toutes les nuits dans la Citadelle  
deux Membres de leur Corps auxquels la  
garde des Clefs est confiée, de crainte de  
quelque surprise. Ils tiennent conseil  
sur les affaires presentes, & ne s'en trou-  
vent pas peu embarrassés, veu les diffé-  
rens qu'ils ont toujours avec l'Electeur.  
Ils voudroient bien que S. A. E. fit  
assembler les Etats de la Principauté de  
Liège, mais elle n'y paroît pas disposée.

On

On envoie dans les Païs conquis pour y prendre leurs quartiers d'hiver une partie des Troupes Françoises qui ont occupé le Païs-bas Espagnol pendant l'Été. Cependant le Maréchal de Boufflers passera l'hiver à Bruxelles, & commandera en Chef tant celles qui partiront que celles qui resteront. Monsieur de Ximenez commandera sous lui dans la Province de Namur, le Comte de Coigni dans la Gueldre Espagnole, Monsieur de Gassion dans le Brabant, le Comte de Montrevel en Flandres, & le Marquis de Merville au Camp de Richelles. On parle de nouveau d'augmenter les Troupes, & tout au contraire on continue à supprimer autant qu'on peut les Charges politiques. Tout nouvellement encore il vient d'arriver des Ordres de Madrid pour reduire le Conseil Privé à un Président, deux Conseillers, & un Secrétaire; le Conseil des Finances à un Tresaurier, deux Commis, & un Greffier; Les Chambres des Comptes chacune à un Président, deux Maîtres, & deux Auditeurs; & les autres Tribunaux ou Conseils à proportion.

J'ai oublié de vous dire dans l'article de Madrid, que le Duc de Harcourt ne pouvant plus vacquer aux fonctions de son Ambassade, à cause de sa maladie longue & fâcheuse, a obtenu la permission de se retirer. Et que depuis son départ le Comte de Marfin a commencé à user du Caractère d'Ambassadeur.

*Hol-*

*Hollande.*

IV. Sa Majesté Britannique ayant passé la plus grande partie de l'Été, dans ses occupations ordinaires, c'est-à-dire à veiller au bien commun de l'Europe, & à visiter les Places Frontières & les Troupes de cet Etat, afin qu'en cas de besoin on puisse en tirer bon service, revint à la Haye le 19. Octobre dans le dessein de repasser en Angleterre, mais le tems orageux, & les vents contraires qui ont régné depuis ne lui ont pas permis de s'embarquer plutôt que le 14. Novembre jour de son heureuse naissance.

Sa Majesté se rendit le quatrième de ce mois à l'assemblée des États de Hollande, & ensuite à celle de L. L. H. H. P. P. les États Généraux où elle signa l'État de guerre qui lui fut présenté. Le Comte de Tilli Lieutenant General de la Cavalerie de L. L. H. H. P. P. est parti pour se rendre à Arnheim, dont Sa Majesté Britannique lui a donné le Gouvernement, & cela d'une manière très-favorable pour ce Comte, puis qu'elle lui a dit qu'elle étoit bien aise de lui donner des marques publiques de l'estime qu'elle faisoit de ses services, & du zèle & de l'attachement qu'il avoit toujours fait paroître pour cet Etat. Sa Majesté ajouta qu'elle ne lui donnoit ce Gouvernement que dans l'attente d'un autre plus

*CON-*

considérable lors qu'il seroit vacant. L'Empereur a aussi déclaré depuis peu ce Comte Lieutenant Velt Maréchal de ses Troupes. On assure que les différends qu'il y a entre les Comtes de Bentheim, au sujet de la Comté de ce nom, ont été remis à l'Arbitrage de S. M. B. Monsieur le Baron de Schmetau, qui étoit Ambassadeur de Brandebourg à la Paix de Ryswick est arrivé ici comme Ministre Plenipotentiaire de Sa Majesté Prussienne. Je suis Monsieur votre &c.

P. S. Je vais vous donner une pièce qui auroit été mieux placée dans ma Lettre sur les affaires d'Italie, mais je ne l'avois pas encore reçeu quand j'ai écrit cette Lettre. C'est le Manifeste des Conjurez de Naples. Je m'imaginais que vous seriez bien aise de le voir, & que vous me saurez bon gré de n'avoir pas attendu le mois prochain pour vous le communiquer. Vous verrez à la fin un Ban qui fut fait touchant le pain pay les mêmes Conjurez, & dans lequel le nom du Marquis del Vasto est placé à la tête de tous les autres. Cependant ce Seigneur s'est fort défendu d'avoir aucune part à la Conjuración. On dit même qu'il s'en est pleinement justifié à Rome, & il faut bien que cela soit vrai, puis qu'il a rendu publiquement visite au Cardinal del Giudice, & qu'il a été visité par eux.

#### MANIFESTE.

Nous, tant de l'Ordre de la Noblesse, que de l'Ordre Civil & très fidèle Peuple de cette ville de Naples.

Con-

Considérant, par quel long espace de temps nous avons été contraints de tolérer le joug d'une nation étrangère, chose vraiment indigne de l'ancienne gloire & splendeur de l'Italie, & particulièrement de ce très noble Royaume lequel à toujours joui de la présence de ses Princes. Considérant de plus combien grandes ont été les calamités & misères que nous avons souffertes dans un si déplorable état, & nous trouvant maintenant libres de tout lien de serment par la mort de Charles II. d'heureuse mémoire sans légitime successeur; Nous avons résolu après une longue & meure délibération d'élire un Roi qui établisse le siège du Royaume dans cette ville Capitale & Metropole de toutes les autres Provinces. Et d'autant que toutes les Souveraines qualités qui peuvent rendre un Prince considérable, concourent ensemble dans la personne de l'Archiduc d'Autriche fils de l'Empereur Leopold, lequel outre cela est de l'Auguste Maison d'Autriche, nous avons crû devoir le déclarer pour notre Roi, & assurez par son Diplôme Royal ci joint, qu'il nous assistera dans peu de jours avec les armes toujours victorieuses, contre tous ceux qui oseront jamais s'opposer à notre juste & généreuse Résolution. Ainsi nous avons voulu faire ce Manifeste afin que tous présents & avenir, sachent & voyent quels ont été les motifs qui nous ont porté à faire ce que nous faisons, &

que

que nous n'avons eu autre chose en veuë que le service de Dieu & le bien public. C'est pourquoi nous Declarons, au nom & de la part de Charles III. nôtre nouveau Roi, à tous les Ordres de cette ville en particulier, & à tous les autres en general, que ceux qui se maintiendront fermes dans leur obstinée perfidie, se montrant ainsi miserablement nez pour un indigne service, & qui pour tout demain matin ne se rangeront à nôtre glorieux parti, leurs biens seront censez echeus & confisquez au Patrimoine Royal, leurs maisons seront saccagées, & les charges & honneurs dont ils jouissent seront donnez aux personnes honnêtes qui observeront la deüé fidelité. Aujourd'hui

23. Septembre 1701.

B A N.

Au nom de Nous, Marquis del Vasto Prince della Riccia, Duc de Teleso, Duc de Castelluccia, Prince de Chiufano, Prince Della Macchia, D. Malizia Caraffa, D. Carlo di Sangro, D. Joseph Capece, & honorable Ordre Civil & tres fidelle Peuple. Sçavoir faisons, & ordonnons à tous les Fourniers, & Boulangers de cette ville, que sur peine de la vie, & saccagement de leurs maisons. ils ayent à faire du Pain selon la coutume, afin que le très fidelle Peuple jouisse de l'abondance qui est deüé à sa fidelité.

F I N.